© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
2002

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO
2002

REPRODUIT AVEC PERMISSION

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel: (416) 362-5211
Toll free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161

2002

Ontario Budget

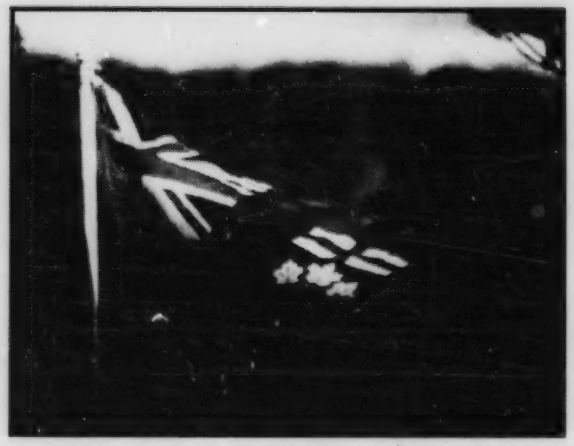

Growth and Prosperity: Keeping the Promise

Presented to the
Members of the Legislative Assembly of Ontario by
The Honourable Janet Ecker
Minister of Finance
June 17, 2002

Check against delivery

General inquiries regarding the *2002 Ontario Budget—Growth and Prosperity: Keeping the Promise* should be directed to:

Ministry of Finance
95 Grosvenor Street, Queen's Park
Frost Building North, 3rd Floor
Toronto, Ontario M7A 1Z1
Telephone: (416) 325-0333

or call:

Ministry of Finance Information Centre

Toll-free English inquiries	1-800-337-7222
Toll-free French inquiries	1-800-668-5821
Teletypewriter (TTY)	1-800-263-7776

For electronic copies of this document, visit our Web site at
http://www.gov.on.ca/FIN/hmpage.html

Printed copies are available free from:

Publications Ontario
880 Bay Street, Toronto, Ontario M7A 1N8

Telephone:	(416) 326-5300
Toll-free:	1-800-668-9938
TTY Toll-free:	1-800-268-7095
Web site:	www.publications.gov.on.ca

Photos courtesy of J.M. Gabel and Renée Samuel.

© Queen's Printer for Ontario, 2002
ISBN 0-7794-3191-X

Ce document est disponible en français sous le titre :
Budget de l'Ontario 2002—Croissance et prospérité : Tenir promesse

■ VALUES AND CHOICES

Mr. Speaker, I am pleased to table today Ontario's fourth consecutive balanced budget. This government is keeping its promise of growth and prosperity for Ontario.

On February 14, 1967, the first Ontario Treasurer to come from Exeter, the Honourable Charles MacNaughton, described the challenge facing all Provincial Treasurers. In preparing a budget, he said, "We tread the slender tightrope between the reasonable expectations of our people for government services—and a constant awareness of the burdens on the taxpayer."

Thirty-five years later, Mr. Speaker, the second Ontario Treasurer to come from Exeter has developed a keen appreciation in the last few weeks for the meaning of those words.

While much has changed in Ontario since 1967, the essential task of preparing a budget remains the same. A keen sense of balance is still required, between meeting today's needs and investing for tomorrow's challenges.

Mr. Speaker, budgets are also about values and choices.

As I learned growing up in Exeter, values come from families and communities—from the people who live those values with quiet strength and perseverance.

Values such as setting personal goals, and working hard to achieve them.

Pursuing education as the key to opportunity.

Respecting the rights of others while accepting our own responsibilities.

Valuing and protecting our natural heritage and environment.

Standing up for what is right.

Answering the call of your community through public service, volunteerism and personal commitment.

And sharing the fruits of your own success with those who need help.

Mr. Speaker, these are the values that built this province, that made it strong.

They are the same values that motivated our government when we promised to return Ontario to prosperity in 1995.

While our predecessors preferred to carve a shrinking pie into ever-smaller pieces, the Common Sense Revolution chose to make the pie bigger. We placed this province on the path to increased growth.

The people of Ontario know that prosperity is a virtuous circle. That a growing economy provides more and better jobs, more disposable income and more revenue to invest in our future—in turn renewing economic growth and creating even more prosperity.

Mr. Speaker, this government has kept its promise.

By cutting taxes to create jobs.

By removing barriers to growth.

By balancing the budget and paying down debt.

By helping people off welfare and into jobs.

By strengthening our universally accessible health care system.

By making significant infrastructure investments for the future.

And, most importantly, by setting higher standards in education to equip Ontario's students with the knowledge and skills they need for success in the global economy.

Mr. Speaker, the evidence is now clear. Because we put the right fundamentals in place, our plan for prosperity is working.

The numbers that chart our progress are impressive.

But the real improvements are in people's everyday lives. The young family buying their first home. The recent graduate getting a great job. Businesses expanding and creating new jobs at home, and finding success in foreign markets. The opportunities that people have today that didn't exist in 1995.

Making progress since 1995

- 893,000 new jobs have been created in the past seven years.
- Approximately 600,000 of our fellow citizens have been helped off social assistance since June 1995.
- Our tax cuts for people will allow taxpayers to keep more of their hard-earned money—a family of four with $60,000 of net income from two earners will save $2,005 in Ontario income tax this year.
- Real take-home pay has increased by 18.5 per cent since we began cutting taxes.
- Tax revenues to pay for programs and services are up by nearly $14 billion.

This was the vision of the Common Sense Revolution—that Ontario could become the best place to live, work and raise a family. We have accomplished much, but there is clearly more to do.

And that's why we are sticking with the fundamentals of our plan. This Budget is about how we intend to do that, based on what the people of Ontario have told us needs to be done.

Mr. Speaker, while the Minister of Finance must take ultimate responsibility for the Budget, it is truly the work of many capable hands.

I want to thank Premier Ernie Eves for his clear vision and leadership. We owe much of today's prosperity to the bold and courageous steps he took to restore confidence and growth in this province, over six years as Minister of Finance.

I am also indebted to my caucus colleagues, especially my immediate predecessor, Minister Jim Flaherty; to the Chair of Management Board, David Tsubouchi; to my Parliamentary Assistants, Marcel Beaubien and Ted Chudleigh; and to the many members of the Legislature who have offered advice and counsel to me over the past few weeks.

As I have learned over the past 64 days, the Ministry of Finance is staffed by highly capable and professional people. They are led most effectively by my Deputy Minister, Bob Christie. He and his hard-working staff have been most helpful to a new Minister and I am deeply grateful for their advice.

Making progress since 1995

- 893,000 new jobs have been created in the past seven years.
- Approximately 600,000 of our fellow citizens have been helped off social assistance since June 1995.
- Our tax cuts for people will allow taxpayers to keep more of their hard-earned money—a family of four with $60,000 of net income from two earners will save $2,005 in Ontario income tax this year.
- Real take-home pay has increased by 18.5 per cent since we began cutting taxes.
- Tax revenues to pay for programs and services are up by nearly $14 billion.

This was the vision of the Common Sense Revolution—that Ontario could become the best place to live, work and raise a family. We have accomplished much, but there is clearly more to do.

And that's why we are sticking with the fundamentals of our plan. This Budget is about how we intend to do that, based on what the people of Ontario have told us needs to be done.

Mr. Speaker, while the Minister of Finance must take ultimate responsibility for the Budget, it is truly the work of many capable hands.

I want to thank Premier Ernie Eves for his clear vision and leadership. We owe much of today's prosperity to the bold and courageous steps he took to restore confidence and growth in this province, over six years as Minister of Finance.

I am also indebted to my caucus colleagues, especially my immediate predecessor, Minister Jim Flaherty; to the Chair of Management Board, David Tsubouchi; to my Parliamentary Assistants, Marcel Beaubien and Ted Chudleigh; and to the many members of the Legislature who have offered advice and counsel to me over the past few weeks.

As I have learned over the past 64 days, the Ministry of Finance is staffed by highly capable and professional people. They are led most effectively by my Deputy Minister, Bob Christie. He and his hard-working staff have been most helpful to a new Minister and I am deeply grateful for their advice.

I would like to thank my personal staff whose many contributions and long hours of dedication are ably co-ordinated by my Chief of Staff, Scott Andison.

Finally, Mr. Speaker, I want to thank my husband, Derek Nelson, for his patience, understanding and support.

■ ONTARIO'S FISCAL CHALLENGE

Mr. Speaker, I'd like to deal first with the fiscal challenge we face this year.

Because Ontario's economy is open and trade-oriented, the global economy of 2001 is our starting point.

During the past year, our largest trading partner, the United States, experienced a sharp economic slowdown. U.S. real economic growth slowed from 4.1 per cent in 2000 to 1.2 per cent in 2001.

Key building blocks of our economy—most notably the automobile and telecommunication equipment sectors—were hard hit by the sharp reduction in demand in world markets and by the terrorist attacks in the United States. Exports fell more last year than in the recession year of 1991.

The result was that after four consecutive years of annual real growth exceeding five per cent, Ontario's economy grew by just one per cent in 2001.

In last year's Budget, growth was forecast to slow, and we provided a fiscal plan that responded to this situation.

After September 11, we took further action to restore consumer confidence by accelerating tax cuts. Coupled with prudent management and the use of our $1 billion reserve, we balanced the budget last year—for the third year in a row.

We were also able to make an additional $127 million payment on Ontario's accumulated debt. This brings our total debt repayment to $4.2 billion, almost 85 per cent of the target we set for ourselves to reduce the mortgage that past governments have left our generation.

Mr. Speaker, Ontario's economy is rebounding sharply, but our revenues this year are still reflecting last year's slowdown.

The fall in exports and the competitive pressures that led to lower prices caused corporate profits in Ontario to fall nearly 13 per cent in 2001, with little expectation of an upturn this year.

Lower economic growth last year and continued weak stock markets mean that our largest tax source, the personal income tax, is forecast to decline slightly in 2002-03.

There is another important factor in Ontario's fiscal challenge—some specific federal policies.

First, Ontario and all provinces are being short-changed because the Canada Health and Social Transfer (CHST) has failed to keep up with rapidly rising health care costs, the expansion of post-secondary education and the need to protect the most vulnerable people in our society.

Second, continued federal overtaxing of Ontario workers and employers through excessive Employment Insurance premiums heavily burdens Ontario's growth, and penalizes this province for having a strong economy.

What this means, Mr. Speaker, is that while Ottawa continues to collect more taxpayers' money than it requires to meet its obligations, the provinces continue to struggle with the growing costs of the programs that mean the most to our people—health care and education.

This is not a healthy situation for Canada. Ontario is the largest driver of national economic growth. We recognize and accept our responsibility to make significant contributions to equalization payments to help other provinces. But if our growth is slowed by federal policies and decisions, the impacts are felt across the country.

The cumulative impact of all of these factors presented us with a challenge—to develop a balanced fiscal plan in the face of little revenue growth and growing program needs.

■ CHOOSING PROSPERITY

Mr. Speaker, in the face of this challenge, we know that the sound path we have established over the past seven years is still the right one to follow. This government will continue to make choices that encourage prosperity.

Tax cuts are central to the plan

Our government has pursued an aggressive tax-cut plan for one very simple reason. Tax cuts work.

We will continue with tax cuts because we want to take even more steps to promote prosperity in this province.

Over the coming months, I will be seeking advice with a view to announcing in next year's Budget a new multi-year tax reduction plan, including the next steps towards eliminating the capital tax and Ontario's income tax surtax.

In the meantime, because of our short-term fiscal situation, I propose to introduce legislation to delay, for one year only, the current planned reductions in personal income tax and in the general and manufacturing rates of corporate income tax, and the next step of the Equity in Education Tax Credit. We will also delay by one year planned reductions in education property tax rates.

Because nearly half of new jobs are created by small business, we will continue the corporate tax rate reductions for small businesses as currently scheduled. Due to the importance of mining to the northern Ontario economy, we will continue with our planned reductions in the mining tax rate.

To help people remain in the workforce, I will table legislation to remove another 50,000 people from the income tax rolls through enrichment of the Ontario Tax Reduction program.

This means 745,000 Ontarians would not pay any provincial income tax whatsoever; yet these same Ontarians will continue to pay an estimated $375 million a year in federal income tax. We believe taking modest-income Ontarians off the tax rolls is the right thing to do. We encourage the federal government to follow our lead.

Proposed Plan for Continuing Ontario Tax Cuts

January 1, 2003	■ enrich Ontario Tax Reduction program ■ cut small business corporate income tax rate to 5.5% ■ cut mining tax rate to 12%
April 1, 2003	■ cut Retail Sales Tax (RST) rates on automobile insurance premiums and repairs and replacements made under warranty to 1%
January 1, 2004	■ cut first personal income tax rate to 5.65% ■ cut middle personal income tax rate to 8.85% ■ eliminate 20% surtax for taxpayers who only pay the first tier surtax ■ implement second half of the 20% residential education property tax cut ■ cut general corporate income tax rate to 11% ■ cut Manufacturing and Processing (M&P) corporate income tax rate to 10% ■ cut small business corporate income tax rate to 5% ■ cut mining tax rate to 10% ■ implement 50% of the remaining business education property tax cut ■ increase Equity in Education Tax Credit rate from 10% to 20%
April 1, 2004	■ eliminate RST on automobile insurance premiums and repairs and replacements made under warranty
January 1, 2005	■ cut general corporate income tax rate to 9.5% ■ cut M&P corporate income tax rate to 9% ■ cut small business corporate income tax rate to 4% ■ complete business education property tax cut
January 1, 2006	■ cut general corporate income tax rate to 8% ■ cut M&P corporate income tax rate to 8%

Mr. Speaker, tobacco taxation is an important part of our efforts to discourage young people from smoking and to provide more resources for health care.

I propose to increase tobacco tax by $5.00 per carton, in partnership with the federal government and concurrent with actions by the Governments of Quebec and New Brunswick. The combined price effect in Ontario of this change will amount to over $9.00 per carton.

I also propose to amend the structure of tobacco taxation by exempting tobacco products under the *Retail Sales Tax Act* and recovering the revenues through an equivalent increase in rates under the *Tobacco Tax Act*.

This restructuring will help to reduce tax evasion and allow us to collect tobacco tax more effectively.

Efficient, effective and more accountable government

Mr. Speaker, prudence and frugality in its own operations are important contributions that government can make to prosperity.

That's why we've pursued a consistent course—tight fiscal discipline, balanced budgets and debt reduction—in order to provide more resources to priority areas.

> **"The people of Ontario expect their government to live within its means...we are finding savings in every area of government activity. The government is making the same difficult decisions and adjustments that we have all had to make at home, at work and in our everyday lives."—Finance Minister Ernie Eves, 1996 Budget**

We have focused on the most efficient and effective delivery of government programs and services. The result has been that, excluding health care and education, real program spending per person is down by close to 30 per cent since 1995-96.

We will continue these efforts because we cannot afford to put our hard-won fiscal discipline at risk.

Effective this year, our business planning process incorporates zero-based budgeting principles. Every ministry is now required to review all of its program

spending over a four-year cycle to determine program effectiveness, efficiency and value for money.

We're taking the process further. Minister Tsubouchi has established a Parliamentary Assistants' Committee on Program Evaluation, chaired by Julia Munro, Member for York North. Through its government-wide review, this committee will identify resources for re-direction into priority areas.

Members of the Parliamentary Assistants' Committee on Program Evaluation

Julia Munro, Chair, Member for York North

Frank Mazzilli, Member for London-Fanshawe

Marilyn Mushinski, Member for Scarborough Centre

Garfield Dunlop, Member for Simcoe North

Wayne Wettlaufer, Member for Kitchener Centre

We will also begin this year to depreciate assets in the same way that a business does, as recommended by the Ontario Financial Review Commission (OFRC), the Provincial Auditor and Rob Sampson, Member for Mississauga Centre. This will enable us to determine the true cost of delivering government services and improve our resource allocation.

I also propose to amend legislation to convert legislative spending authority and appropriation control to the accrual basis of accounting, effective the fiscal year starting April 1, 2003. This means that Ministry Estimates will be accounted for on the same basis as the Budget, as recommended by the OFRC and the Provincial Auditor.

Mr. Speaker, in the next year, we will begin to provide more stability and certainty for our public-sector partners by moving towards a multi-year approach to budgeting and funding.

We will also look for better ways to incorporate information on results so that users, decision-makers and taxpayers can hold the government and its partners accountable for delivering on their goals and objectives.

Mr. Speaker, tobacco taxation is an important part of our efforts to discourage young people from smoking and to provide more resources for health care.

I propose to increase tobacco tax by $5.00 per carton, in partnership with the federal government and concurrent with actions by the Governments of Quebec and New Brunswick. The combined price effect in Ontario of this change will amount to over $9.00 per carton.

I also propose to amend the structure of tobacco taxation by exempting tobacco products under the *Retail Sales Tax Act* and recovering the revenues through an equivalent increase in rates under the *Tobacco Tax Act*.

This restructuring will help to reduce tax evasion and allow us to collect tobacco tax more effectively.

Efficient, effective and more accountable government

Mr. Speaker, prudence and frugality in its own operations are important contributions that government can make to prosperity.

That's why we've pursued a consistent course—tight fiscal discipline, balanced budgets and debt reduction—in order to provide more resources to priority areas.

> **"The people of Ontario expect their government to live within its means...we are finding savings in every area of government activity. The government is making the same difficult decisions and adjustments that we have all had to make at home, at work and in our everyday lives."—Finance Minister Ernie Eves, 1996 Budget**

We have focused on the most efficient and effective delivery of government programs and services. The result has been that, excluding health care and education, real program spending per person is down by close to 30 per cent since 1995-96.

We will continue these efforts because we cannot afford to put our hard-won fiscal discipline at risk.

Effective this year, our business planning process incorporates zero-based budgeting principles. Every ministry is now required to review all of its program

spending over a four-year cycle to determine program effectiveness, efficiency and value for money.

We're taking the process further. Minister Tsubouchi has established a Parliamentary Assistants' Committee on Program Evaluation, chaired by Julia Munro, Member for York North. Through its government-wide review, this committee will identify resources for re-direction into priority areas.

Members of the Parliamentary Assistants' Committee on Program Evaluation

Julia Munro, Chair, Member for York North

Frank Mazzilli, Member for London-Fanshawe

Marilyn Mushinski, Member for Scarborough Centre

Garfield Dunlop, Member for Simcoe North

Wayne Wettlaufer, Member for Kitchener Centre

We will also begin this year to depreciate assets in the same way that a business does, as recommended by the Ontario Financial Review Commission (OFRC), the Provincial Auditor and Rob Sampson, Member for Mississauga Centre. This will enable us to determine the true cost of delivering government services and improve our resource allocation.

I also propose to amend legislation to convert legislative spending authority and appropriation control to the accrual basis of accounting, effective the fiscal year starting April 1, 2003. This means that Ministry Estimates will be accounted for on the same basis as the Budget, as recommended by the OFRC and the Provincial Auditor.

Mr. Speaker, in the next year, we will begin to provide more stability and certainty for our public-sector partners by moving towards a multi-year approach to budgeting and funding.

We will also look for better ways to incorporate information on results so that users, decision-makers and taxpayers can hold the government and its partners accountable for delivering on their goals and objectives.

Finally, Mr. Speaker, we will table next year's Budget before the start of the fiscal year, and this should assist all public-sector organizations to plan and manage more effectively.

Mr. Speaker, these initiatives may not be the stuff of headlines, but they are the hallmark of a government with a profound respect for transparency and taxpayers' dollars.

Getting better results for taxpayers from public assets

Mr. Speaker, another step is to ensure that government's services and benefits from public assets are provided effectively, efficiently, fairly, safely and in a way that is transparent and accountable to taxpayers.

In some cases, these objectives can only be accomplished through government ownership and direct operation of public assets.

But around the world, there is growing recognition that providing benefits to people and businesses no longer requires government to be the sole provider of almost any modern service. In many cases, the role for government is to provide a strong regulatory framework and controls to protect the public interest.

In the 1900s, the public need in Ontario was electrical power at cost, all across the province. This vision of Sir Adam Beck and successive generations transformed Ontario into the industrial colossus that it is today.

But what started out as power at cost became power at any cost. And the real cost was masked by an approach that priced power below cost.

Now our generation has been handed the bill, a staggering debt of $38 billion.

Measures to pay for these past costs are being implemented. For example, the Debt Retirement Charge is paying down residual stranded debt in a prudent way over time.

We have also taken steps to meet the needs of a growing economy for reliable power at an affordable price.

The open electricity market promotes competition and consumer choice. The old Ontario Hydro has been separated into distinct generation and transmission companies. A new regulatory body—the Independent Electricity Market Operator—and a strengthened Ontario Energy Board oversee the market.

Hydro One remains part of this plan. As a result of consultation, the control of Hydro One will remain in public hands, while the government seeks the best method to bring in much-needed private-sector discipline and new investment to upgrade our electricity distribution and transmission infrastructure.

Public-sector regulation will continue to ensure that ratepayers are protected.

Further steps will be taken. Through SuperBuild, we continue to review other assets of the government, including power generation capacity, government land and buildings, and the government's interest in Teranet, with a view to improving service and increasing returns.

This government's continued commitment to responsible management of our public assets will yield substantial dividends for taxpayers.

■ INVESTING IN THE MOST IMPORTANT PRIORITIES

Mr. Speaker, since 1995 this government has invested in those priorities that respond to people's needs and encourage growth, jobs and prosperity.

In this Budget, we are choosing to make major investments in health care, education, and a clean and safe environment—important investments in the well-being of Ontarians, our quality of life and our future prosperity.

This Budget provides an additional $1.7 billion in health care operating spending this fiscal year, over $500 million for schools and post-secondary education, and commits half a billion dollars in investments for clean, safe drinking water. We are also increasing SuperBuild's priority infrastructure capital investments.

Overall program spending excluding expenditure on health care, education and the environment will decline by two per cent.

Dependable health care for Ontarians

Mr. Speaker, let me provide further details. First, on health care.

Universally accessible health care is central to Ontarians' quality of life, and a key part of why people want to live and work in Ontario.

People want a health care system they can count on when they need it; a health care system that promotes healthy living and wellness; a system that provides access to timely, accurate diagnosis and treatment; that ensures the availability of nurses, doctors and other caregivers.

We agree. Since 1995, we have worked relentlessly to build a modern, integrated health care system that can provide accessible, high quality health services for all Ontarians.

New investments are part of this. In 1995-96, health care operating spending was $17.6 billion. This year, it is $25.5 billion, a 7.3 per cent increase over last year. This includes a 7.7 per cent increase for hospitals.

These increased investments are making a real difference—from increased access to diagnostic services, to improved emergency rooms, to more long-term care beds.

Making a difference in health care

- **The number of MRI machines in Ontario has increased from 12 to 43.**
- **20,000 new long-term care beds are coming on stream.**
- **Increased funding for cardiac care means an additional 61,000 heart procedures performed since 1995.**
- **Dialysis services are available to 3,240 more patients.**
- **Hospital emergency rooms have been expanded and upgraded to provide quicker service.**
- **Ontario has North America's first free, universal influenza vaccination program, providing five million doses annually.**

These investments will also improve cancer care. Today, I am pleased to announce increased funding of $50 million over three years to enhance the

Ontario Cancer Research Network, doubling the number of patients who can benefit from this research. In addition, we will provide $40 million for new therapies and treatment techniques, and $30 million to modernize and upgrade cancer radiation equipment.

Highlights of 2002-03 health care investments

- Support for hospitals to increase by 7.7 per cent to $9.4 billion, allowing for the expansion of priority programs such as cardiac services, dialysis and MRI scans.
- Over $250 million in additional funding for diagnostic services and payments to physicians and other practitioners, including alternative funding agreements negotiated with physicians.
- Nearly $200 million to support residents in long-term care facilities and to continue the expansion of long-term care beds.
- $50 million by 2005-06 to support the collaborative degree program in nursing education.
- $14 million by 2005-06 to support the expansion of undergraduate medical school enrolment by 160 first-year spaces.

My colleague, Tony Clement, the Minister of Health and Long-Term Care, will provide details of further improvements to priority programs, hospitals, long-term care facilities, and nursing and medical programs.

Improving health care in underserviced areas

- New northern medical school in Thunder Bay and Sudbury to train more doctors and encourage them to build their professional lives in the North.
- Double the number of nurse practitioners in Ontario.
- Free medical school tuition for new doctors willing to practise in underserviced areas.
- Northern Physician Retention Initiative provides eligible physicians with a retention incentive for each year they practise full time in the North.
- NORTH (Northern Ontario Remote Telecommunications Health) Network provides medical consultations and continuing medical education to rural northern Ontario communities via two-way television.

Dependable health care for Ontarians

Mr. Speaker, let me provide further details. First, on health care.

Universally accessible health care is central to Ontarians' quality of life, and a key part of why people want to live and work in Ontario.

People want a health care system they can count on when they need it; a health care system that promotes healthy living and wellness; a system that provides access to timely, accurate diagnosis and treatment; that ensures the availability of nurses, doctors and other caregivers.

We agree. Since 1995, we have worked relentlessly to build a modern, integrated health care system that can provide accessible, high quality health services for all Ontarians.

New investments are part of this. In 1995-96, health care operating spending was $17.6 billion. This year, it is $25.5 billion, a 7.3 per cent increase over last year. This includes a 7.7 per cent increase for hospitals.

These increased investments are making a real difference—from increased access to diagnostic services, to improved emergency rooms, to more long-term care beds.

Making a difference in health care

- **The number of MRI machines in Ontario has increased from 12 to 43.**
- **20,000 new long-term care beds are coming on stream.**
- **Increased funding for cardiac care means an additional 61,000 heart procedures performed since 1995.**
- **Dialysis services are available to 3,240 more patients.**
- **Hospital emergency rooms have been expanded and upgraded to provide quicker service.**
- **Ontario has North America's first free, universal influenza vaccination program, providing five million doses annually.**

These investments will also improve cancer care. Today, I am pleased to announce increased funding of $50 million over three years to enhance the

Ontario Cancer Research Network, doubling the number of patients who can benefit from this research. In addition, we will provide $40 million for new therapies and treatment techniques, and $30 million to modernize and upgrade cancer radiation equipment.

Highlights of 2002-03 health care investments

- Support for hospitals to increase by 7.7 per cent to $9.4 billion, allowing for the expansion of priority programs such as cardiac services, dialysis and MRI scans.
- Over $250 million in additional funding for diagnostic services and payments to physicians and other practitioners, including alternative funding agreements negotiated with physicians.
- Nearly $200 million to support residents in long-term care facilities and to continue the expansion of long-term care beds.
- $50 million by 2005-06 to support the collaborative degree program in nursing education.
- $14 million by 2005-06 to support the expansion of undergraduate medical school enrolment by 160 first-year spaces.

My colleague, Tony Clement, the Minister of Health and Long-Term Care, will provide details of further improvements to priority programs, hospitals, long-term care facilities, and nursing and medical programs.

Improving health care in underserviced areas

- New northern medical school in Thunder Bay and Sudbury to train more doctors and encourage them to build their professional lives in the North.
- Double the number of nurse practitioners in Ontario.
- Free medical school tuition for new doctors willing to practise in underserviced areas.
- Northern Physician Retention Initiative provides eligible physicians with a retention incentive for each year they practise full time in the North.
- NORTH (Northern Ontario Remote Telecommunications Health) Network provides medical consultations and continuing medical education to rural northern Ontario communities via two-way television.

Mr. Speaker, we face major challenges for new capital investment in hospitals and other health care facilities, even though we have already invested $2.5 billion to expand, modernize and build new hospitals, and to support community health infrastructure.

Today, I am announcing an additional $342 million for health capital, an increase of almost 70 per cent over last year.

But while we recognize the need for more capital investment, we also recognize the need to improve how it is invested, where it is invested and the timeliness of those investments.

I am therefore announcing that the government will commission a Health Capital Planning Review. It will make recommendations jointly to me and Minister Clement, on ways to streamline the government's health capital planning process, measure outcomes based on performance, and clarify accountabilities. Representatives from the health care community and the private sector will be consulted as part of the Review.

Mr. Speaker, we will continue investing in health care, but new money alone will not solve the challenges that face us.

If we want to strengthen the system and improve its quality, and maintain the principles of the *Canada Health Act*, as we do, then we must continue to innovate, to renovate, to reform how we deliver services and invest in health care alternatives that work.

As Premier Eves said in his 2000 Budget, "The amount of money that government spends is not the only measure of good health care. Sustaining the quality of care that Ontarians deserve requires restructuring and reforming our health care system to keep up with new technology and meet the challenges of a growing and aging population."

Reform and innovation in health care

- **Ontario's pioneering TeleHealth system offers quality advice on a round-the-clock basis across the province to an average of 3,500 Ontarians each day.**
- **Family Health Networks ensure that services are consistent with a reformed primary care system.**
- **Funding telemedicine initiatives in 140 hospital sites across Ontario.**
- **Support for innovative new partnership opportunities between service providers to improve accessibility to diagnostic services like MRI and CT scans.**
- **Created the Ontario Cancer Research Network to support research into new cancer treatments.**

Mr. Speaker, this challenge is not unique to Ontario. It is shared by all provinces.

New treatments, new drugs, new technologies, an aging population, increased expectations and pressure for consumer choice are all increasing costs beyond the ability of provinces to pay, are fuelling demands for reform we cannot undertake on our own.

These are challenges that no province can meet alone. The federal government, the provinces and service providers must all be part of the solution.

Across Canada, health care spending continues to rise at over five per cent per year. Meanwhile, the federal government's contribution is less than it was in 1994-95, when total cash transfers were equal to 18 per cent of health, education and other social program spending. Last year, CHST cash transfers totalled only 14 per cent of spending in these areas. For Ontario, this is a shortfall of $2 billion in federal support for health care this year.

Reform and innovation in health care

- **Ontario's pioneering TeleHealth system offers quality advice on a round-the-clock basis across the province to an average of 3,500 Ontarians each day.**
- **Family Health Networks ensure that services are consistent with a reformed primary care system.**
- **Funding telemedicine initiatives in 140 hospital sites across Ontario.**
- **Support for innovative new partnership opportunities between service providers to improve accessibility to diagnostic services like MRI and CT scans.**
- **Created the Ontario Cancer Research Network to support research into new cancer treatments.**

Mr. Speaker, this challenge is not unique to Ontario. It is shared by all provinces.

New treatments, new drugs, new technologies, an aging population, increased expectations and pressure for consumer choice are all increasing costs beyond the ability of provinces to pay, are fuelling demands for reform we cannot undertake on our own.

These are challenges that no province can meet alone. The federal government, the provinces and service providers must all be part of the solution.

Across Canada, health care spending continues to rise at over five per cent per year. Meanwhile, the federal government's contribution is less than it was in 1994-95, when total cash transfers were equal to 18 per cent of health, education and other social program spending. Last year, CHST cash transfers totalled only 14 per cent of spending in these areas. For Ontario, this is a shortfall of $2 billion in federal support for health care this year.

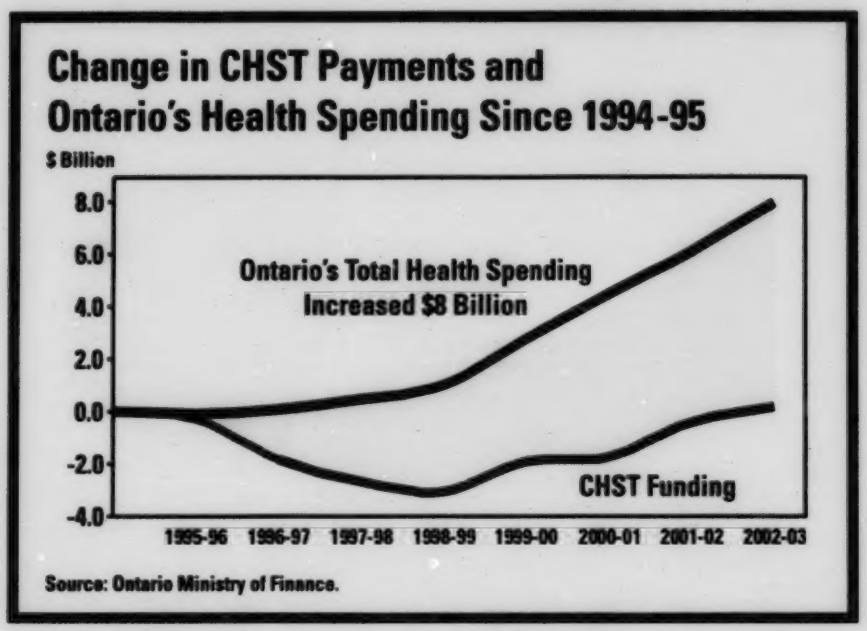

Mr. Speaker, we all hope that the Romanow Commission's report contributes to a stronger future for health care. But, regardless of its findings, we already know that health care has to be a shared national priority—for resources and for reforms that will improve the quality of health care outcomes.

Ontarians, indeed all Canadians, express their nationalism through their belief in our universally accessible health care system. Our government shares this basic faith and its citizens' values.

Ontario remains willing to work with the federal government, other provinces and our health partners to implement the needed reforms that will secure this vision.

Education and skills training for the future

Improving student learning in our elementary and secondary schools

Mr. Speaker, a quality education and lifelong learning are the most fundamental building blocks of future prosperity. Excellence in education is the key to ensuring that every young person in Ontario has equal access to opportunity, no matter where he or she lives.

"Education is not all bricks and mortar nor does it revolve entirely around dollars and cents. What is important and must be kept in the forefront of all our planning is the student. Education, to be fully effective, must begin in infancy and be carried on through life. We in government, our educators and you as parents, taxpayers and citizens must realize that the continued progress of our society is largely dependent on the quality of education we provide to our children."—Premier John P. Robarts, 1966

Parents, employers and post-secondary institutions all told us that public education had to improve, that Ontario needed to do better. Since 1995, our government has been putting in place a comprehensive plan to improve student learning and achievement.

The key elements of our plan include:

- A new, more rigorous curriculum from kindergarten to the end of high school that sets high standards for students.
- Province-wide tests that now report regularly on how well students are meeting standards.
- Improvement strategies that respond to test results, such as the Early Reading Strategy to raise reading skills in the early grades, and the requirement that elementary schools now set improvement targets for higher achievement in early reading.
- Comprehensive standards for teachers' ongoing professional development, performance appraisal in the classroom and an entry-to-the-profession test for all beginning teachers, to ensure they all have the most up-to-date skills and knowledge.

This plan is working. Student achievement is improving in both national and international tests.

It is essential that we build on these successes. That we continue to invest in improvements in student achievement. That the public education system become more accountable for results.

"Education is not all bricks and mortar nor does it revolve entirely around dollars and cents. What is important and must be kept in the forefront of all our planning is the student. Education, to be fully effective, must begin in infancy and be carried on through life. We in government, our educators and you as parents, taxpayers and citizens must realize that the continued progress of our society is largely dependent on the quality of education we provide to our children."—Premier John P. Robarts, 1966

Parents, employers and post-secondary institutions all told us that public education had to improve, that Ontario needed to do better. Since 1995, our government has been putting in place a comprehensive plan to improve student learning and achievement.

The key elements of our plan include:

- A new, more rigorous curriculum from kindergarten to the end of high school that sets high standards for students.
- Province-wide tests that now report regularly on how well students are meeting standards.
- Improvement strategies that respond to test results, such as the Early Reading Strategy to raise reading skills in the early grades, and the requirement that elementary schools now set improvement targets for higher achievement in early reading.
- Comprehensive standards for teachers' ongoing professional development, performance appraisal in the classroom and an entry-to-the-profession test for all beginning teachers, to ensure they all have the most up-to-date skills and knowledge.

This plan is working. Student achievement is improving in both national and international tests.

It is essential that we build on these successes. That we continue to invest in improvements in student achievement. That the public education system become more accountable for results.

"In the long run, the key to public support is the education system's commitment to continuous improvement and accountability for results."
—Task Force on Effective Schools, 2001

This spring, Premier Eves announced an additional $65 million for school boards, specifically targeted to purchase textbooks and technology-based learning materials.

We also provided a $25 million investment for 2002-03 to expand the highly successful Early Reading Strategy from Grade 3 to Grade 6 and to introduce an Early Math Strategy from junior kindergarten to Grade 3.

To keep this focus on school improvement and higher student achievement, I am announcing several new initiatives.

To further support improved student learning, I am pleased to announce the creation of the Student Achievement Fund. This $20 million Fund will begin by providing $5,000 to every elementary school principal whose school meets or exceeds its student literacy goals in Grade 3. The principal, in consultation with the School Council, will be able to invest in their local initiatives that further improve student learning in that school.

Ontario has many excellent and dedicated teachers. And while we have set higher standards for teacher performance and professional development, we also believe that our teachers deserve support in their ongoing efforts to continue learning and upgrading their skills. In the coming year, we will provide $10 million in one-time funding to develop further professional learning resources for teachers and principals.

We will also invest $5 million in 2002-03 to extend the Early Math Strategy from the Grade 3 to the Grade 6 level and to enhance the teaching skills of elementary school teachers in this area. Improved teaching skills will help students meet the higher standards of the new curriculum.

Investing in Special Education

- **Special Education is a priority for this government. Funding for Special Education has increased by 17 per cent since 1998-99 to $1.4 billion.**
- **To address the issue of delays in obtaining Intensive Support Amount (ISA) assessments for special needs children, an additional $10 million will be provided to enhance access to ISA assessments in 2002-03.**

Mr. Speaker, every day 800,000 Ontario children ride school buses to school, so it is essential that our school bus system be both safe and efficient. Today, I am pleased to announce that an additional $20 million annually is being committed to assist with student transportation costs.

This will support the further development of a new approach to student transportation funding that will ensure school boards work together to provide safe and efficient transportation for their students.

I am also pleased to announce that we are taking action to upgrade and renew our school facilities, starting with the most pressing needs. This involves two related initiatives.

First, we are making a commitment of $17 million over two years to work with school boards to assess school renewal needs across the province and to identify the most important investment priorities.

Second, we will also provide an ongoing increase of $25 million in school renewal funding to enable boards to make urgently needed repairs and renovations. This is in addition to the previously announced $6.5 million for nine school boards facing prohibitive repair costs.

Finally, Ontario will invest $10 million this year to upgrade provincial schools for children with disabilities.

Mr. Speaker, the initiatives that I have announced today will increase our commitment to public education by an additional $45 million for the 2002-03

"In the long run, the key to public support is the education system's commitment to continuous improvement and accountability for results."
—Task Force on Effective Schools, 2001

This spring, Premier Eves announced an additional $65 million for school boards, specifically targeted to purchase textbooks and technology-based learning materials.

We also provided a $25 million investment for 2002-03 to expand the highly successful Early Reading Strategy from Grade 3 to Grade 6 and to introduce an Early Math Strategy from junior kindergarten to Grade 3.

To keep this focus on school improvement and higher student achievement, I am announcing several new initiatives.

To further support improved student learning, I am pleased to announce the creation of the Student Achievement Fund. This $20 million Fund will begin by providing $5,000 to every elementary school principal whose school meets or exceeds its student literacy goals in Grade 3. The principal, in consultation with the School Council, will be able to invest in their local initiatives that further improve student learning in that school.

Ontario has many excellent and dedicated teachers. And while we have set higher standards for teacher performance and professional development, we also believe that our teachers deserve support in their ongoing efforts to continue learning and upgrading their skills. In the coming year, we will provide $10 million in one-time funding to develop further professional learning resources for teachers and principals.

We will also invest $5 million in 2002-03 to extend the Early Math Strategy from the Grade 3 to the Grade 6 level and to enhance the teaching skills of elementary school teachers in this area. Improved teaching skills will help students meet the higher standards of the new curriculum.

Investing in Special Education

- **Special Education is a priority for this government. Funding for Special Education has increased by 17 per cent since 1998-99 to $1.4 billion.**
- **To address the issue of delays in obtaining Intensive Support Amount (ISA) assessments for special needs children, an additional $10 million will be provided to enhance access to ISA assessments in 2002-03.**

Mr. Speaker, every day 800,000 Ontario children ride school buses to school, so it is essential that our school bus system be both safe and efficient. Today, I am pleased to announce that an additional $20 million annually is being committed to assist with student transportation costs.

This will support the further development of a new approach to student transportation funding that will ensure school boards work together to provide safe and efficient transportation for their students.

I am also pleased to announce that we are taking action to upgrade and renew our school facilities, starting with the most pressing needs. This involves two related initiatives.

First, we are making a commitment of $17 million over two years to work with school boards to assess school renewal needs across the province and to identify the most important investment priorities.

Second, we will also provide an ongoing increase of $25 million in school renewal funding to enable boards to make urgently needed repairs and renovations. This is in addition to the previously announced $6.5 million for nine school boards facing prohibitive repair costs.

Finally, Ontario will invest $10 million this year to upgrade provincial schools for children with disabilities.

Mr. Speaker, the initiatives that I have announced today will increase our commitment to public education by an additional $45 million for the 2002-03

school year and will add $45 million to address additional education priorities in the current fiscal year.

Mr. Speaker, earlier this spring, my colleague, Elizabeth Witmer, the Minister of Education, announced a significant increase of nearly $350 million in student-focused funding for the coming school year.

In fact, education funding has increased from $12.9 billion in 1995 to $14.3 billion this year, an increase of 11 per cent, which is greater than the increase in enrolment over that time period.

Our government introduced student-focused funding in 1998. It ties education funding to enrolment and student need instead of the local property tax base. There are no more "rich" school boards and "poor" school boards, and students have equal access to education wherever they live. It also ensures that less is spent on administration so that more can be directed to the classroom.

While student-focused funding has accomplished much, Ontarians have told us they want to be sure that the formula is investing resources where they are needed most.

For that reason, the Throne Speech announced the appointment of Dr. Mordechai Rozanski, President of the University of Guelph, to review the formula. Minister Witmer released the terms of reference for this review last week.

Mr. Speaker, on November 3, 2000, Premier Mike Harris launched Ontario's Promise—the Partnership for Children and Youth.

It is based on Ontario's long tradition of volunteer spirit and community service. It supports our children by mobilizing individuals, families, youth organizations, schools, business and government to work together in a unique partnership to keep five promises to our young people:

- A healthy start;
- An adult who cares;
- Safe places to learn and grow;

- The tools to succeed; and
- A chance to make a difference.

To date, over $39 million has been committed from Partners of Promise.

The Ontario government is continuing its support for this initiative as Mr. Harris, who is now the Chair of the Ontario's Promise Board, works to expand partnerships with the private and not-for-profit sectors to help children and families.

Further investments in universities and colleges

Mr. Speaker, because we live and compete today in a global, knowledge-based economy, post-secondary education is central to our future prosperity. It plays a critical role in improving Ontario's natural advantage—our highly skilled workforce and the diversity of our population with its contacts all over the world.

To expand and improve post-secondary education, we have been investing in new buildings and labs, new research funding, new capital and new advanced skills initiatives like the Access to Opportunities Program.

In anticipation of increasing post-secondary participation and the arrival of the "double cohort" of secondary-school graduates at our institutions in 2003, we invested more than $1 billion to create over 73,000 new student spaces in our colleges and universities through SuperBuild.

This is the largest infusion of capital dollars since the Robarts and Davis governments created Ontario's modern post-secondary education system. Universities and colleges have committed to making another 36,000 spaces available through operating improvements.

As part of our plan to expand post-secondary capacity, the budget bill I am tabling today includes the establishment of the University of Ontario Institute of Technology in Durham. This new institution would provide innovative and responsive training that would allow students to earn a degree, diploma or other credential, depending on their program of choice.

New Investments in Post-Secondary Education

A space for every student

- Increased operating grants by an additional $75 million, reaching $368 million by 2003-04 to address higher enrolment.
- $16 million operating enhancement to northern and rural colleges and universities.

Meeting skills shortages

- $50 million by 2005-06 to support collaborative degree programs in nursing education.
- $50 million over five years for state-of-the-art equipment and learning resources through the College Equipment and Renewal Fund.
- $25 million annually by 2005-06 to further expand apprenticeship and training.
- $14 million by 2005-06 to support the expansion of undergraduate medical school enrolment by 160 first-year spaces.

Enhancements to student assistance

- The Province will consult with students, colleges and universities on designing the second phase of the Ontario Student Opportunity Trust Fund so that it can assist 400,000 students over the next decade.

Last year, we made a multi-year operating grant commitment to support the expected increase in enrolment. But revised projections show a greater-than-anticipated enrolment over the double-cohort period. So we are increasing our previous multi-year funding commitment to colleges and universities by $75 million, raising it to $368 million by 2003-04.

Mr. Speaker, we need more student spaces to accommodate the higher-than-expected enrolment increase.

I am therefore announcing that SuperBuild will work with my colleague, Minister Dianne Cunningham, and the Ministry of Training, Colleges and

Universities to invite a new round of post-secondary SuperBuild proposals. We will be seeking the most cost-effective and creative financing proposals to increase the number of student spaces in the areas where they are needed.

We are committed to continuing our partnership with our post-secondary institutions to ensure that there will be a place for every willing and qualified Ontario student.

> **"This bill... provides for the establishment and operation of a system of colleges of applied arts and technology....This development is another step towards the fulfillment of our efforts to expand and redesign our schools and universities to meet more adequately the changing demands of very challenging times."—Honourable William G. Davis, Minister of Education, 1965, announcing the creation of Ontario's community college system**

Mr. Speaker, the 25 colleges of applied arts and technology graduate skilled workers from campuses in more than 100 Ontario communities. They play a pivotal role in teaching the technical skills for hundreds of occupations in our economy.

To help colleges deliver on their role, we are establishing the College Equipment and Renewal Fund. Over the next five years, the Fund will provide $50 million to colleges to support the acquisition of state-of-the-art equipment and learning resources.

We also recognize that northern and rural colleges and universities face financial challenges due to economies of scale and geography. To provide fairness and equity, we will provide $10 million annually in additional operating funds to northern colleges and those serving rural communities, and an additional $6 million annually to northern universities.

Lack of financial resources should not limit the opportunity to gain a post-secondary education. The Province will consult with students, colleges and universities on designing a second phase of the Ontario Student Opportunity Trust Fund so that it can assist 400,000 students in attending colleges and universities over the next decade.

New Investments in Post-Secondary Education

A space for every student

- **Increased operating grants by an additional $75 million, reaching $368 million by 2003-04 to address higher enrolment.**
- **$16 million operating enhancement to northern and rural colleges and universities.**

Meeting skills shortages

- **$50 million by 2005-06 to support collaborative degree programs in nursing education.**
- **$50 million over five years for state-of-the-art equipment and learning resources through the College Equipment and Renewal Fund.**
- **$25 million annually by 2005-06 to further expand apprenticeship and training.**
- **$14 million by 2005-06 to support the expansion of undergraduate medical school enrolment by 160 first-year spaces.**

Enhancements to student assistance

- **The Province will consult with students, colleges and universities on designing the second phase of the Ontario Student Opportunity Trust Fund so that it can assist 400,000 students over the next decade.**

Last year, we made a multi-year operating grant commitment to support the expected increase in enrolment. But revised projections show a greater-than-anticipated enrolment over the double-cohort period. So we are increasing our previous multi-year funding commitment to colleges and universities by $75 million, raising it to $368 million by 2003-04.

Mr. Speaker, we need more student spaces to accommodate the higher-than-expected enrolment increase.

I am therefore announcing that SuperBuild will work with my colleague, Minister Dianne Cunningham, and the Ministry of Training, Colleges and

Universities to invite a new round of post-secondary SuperBuild proposals. We will be seeking the most cost-effective and creative financing proposals to increase the number of student spaces in the areas where they are needed.

We are committed to continuing our partnership with our post-secondary institutions to ensure that there will be a place for every willing and qualified Ontario student.

"This bill... provides for the establishment and operation of a system of colleges of applied arts and technology....This development is another step towards the fulfillment of our efforts to expand and redesign our schools and universities to meet more adequately the changing demands of very challenging times."—Honourable William G. Davis, Minister of Education, 1965, announcing the creation of Ontario's community college system

Mr. Speaker, the 25 colleges of applied arts and technology graduate skilled workers from campuses in more than 100 Ontario communities. They play a pivotal role in teaching the technical skills for hundreds of occupations in our economy.

To help colleges deliver on their role, we are establishing the College Equipment and Renewal Fund. Over the next five years, the Fund will provide $50 million to colleges to support the acquisition of state-of-the-art equipment and learning resources.

We also recognize that northern and rural colleges and universities face financial challenges due to economies of scale and geography. To provide fairness and equity, we will provide $10 million annually in additional operating funds to northern colleges and those serving rural communities, and an additional $6 million annually to northern universities.

Lack of financial resources should not limit the opportunity to gain a post-secondary education. The Province will consult with students, colleges and universities on designing a second phase of the Ontario Student Opportunity Trust Fund so that it can assist 400,000 students in attending colleges and universities over the next decade.

Expanding apprenticeship and training options

Mr. Speaker, the government has modernized our apprenticeship system and increased funding by nearly 50 per cent.

In 1996, the federal government agreed to devolve primary responsibility for training to the provinces, along with nearly $2 billion from Employment Insurance funds to pay for employment programs.

Six years later, Ontario is the only province where the federal government has refused to sign an agreement. We continue to urge them to sign the Labour Market Development Agreement. Signing of the Agreement would allow Ontarians to access almost $600 million in apprenticeship and skills training funds.

> **"Stakeholders believe strongly in the value of OYAP (Ontario Youth Apprenticeship Program) and support the government's commitment to double the number of new apprentice registrants, thereby increasing the number of OYAP opportunities."—Garfield Dunlop, MPP, Report on Technological Education in Ontario's Public Schools: Contributing to a Skilled Workforce, 2002**

With or without an Agreement, however, Ontario must continue to improve our training system and expand the apprenticeship model to new skills areas. We will therefore make further investments in apprenticeship of $5 million this year, rising to $25 million by 2005-06, to provide training for 6,000 to 8,000 additional individuals.

A safe and healthy environment

Mr. Speaker, we are committed to ensuring that Ontario has the toughest policies in the world for safe, clean drinking water and we will dedicate whatever resources are required to accomplish this goal.

Following the tragic events at Walkerton, the government took immediate steps to improve water safety. These included $18 million for Operation Clean Water to implement tough new regulations for water system operations.

Justice Dennis O'Connor's two reports provide a clear roadmap to finish the job. That is why we have accepted all of his recommendations, and remain

Expanding apprenticeship and training options

Mr. Speaker, the government has modernized our apprenticeship system and increased funding by nearly 50 per cent.

In 1996, the federal government agreed to devolve primary responsibility for training to the provinces, along with nearly $2 billion from Employment Insurance funds to pay for employment programs.

Six years later, Ontario is the only province where the federal government has refused to sign an agreement. We continue to urge them to sign the Labour Market Development Agreement. Signing of the Agreement would allow Ontarians to access almost $600 million in apprenticeship and skills training funds.

"Stakeholders believe strongly in the value of OYAP (Ontario Youth Apprenticeship Program) and support the government's commitment to double the number of new apprentice registrants, thereby increasing the number of OYAP opportunities."—Garfield Dunlop, MPP, Report on Technological Education in Ontario's Public Schools: Contributing to a Skilled Workforce, 2002

With or without an Agreement, however, Ontario must continue to improve our training system and expand the apprenticeship model to new skills areas. We will therefore make further investments in apprenticeship of $5 million this year, rising to $25 million by 2005-06, to provide training for 6,000 to 8,000 additional individuals.

A safe and healthy environment

Mr. Speaker, we are committed to ensuring that Ontario has the toughest policies in the world for safe, clean drinking water and we will dedicate whatever resources are required to accomplish this goal.

Following the tragic events at Walkerton, the government took immediate steps to improve water safety. These included $18 million for Operation Clean Water to implement tough new regulations for water system operations.

Justice Dennis O'Connor's two reports provide a clear roadmap to finish the job. That is why we have accepted all of his recommendations, and remain

fully committed to their implementation. We are providing additional funding to more than double the number of inspectors to inspect municipal water systems.

The events of the past week indicate the importance of constant vigilance to ensure that Ontario's water is safe and clean. Should further steps be required, we will take them to assure Ontarians that our drinking water is clean and safe.

Justice O'Connor estimated that the one-time cost to the province, municipalities and individuals of implementing his recommendations would be up to $280 million, with ongoing costs of about $50 million.

Mr. Speaker, I am pleased to announce that the government will itself commit to an investment of over half a billion dollars in the next two years on clean, safe drinking water for the people of Ontario. This year we will provide $245 million, including investments to:

- help municipalities upgrade their water systems to meet our tough new standards and make improvements to their wastewater systems;
- establish the $50 million Clean Water Legacy Trust and the Clean Water Centre of Excellence in Walkerton to provide access to the best scientific knowledge, research and technology and training in the management and monitoring of our safe drinking water;
- begin implementing Justice O'Connor's Part 2 recommendations;
- conduct groundwater studies to support the development of source water protection plans; and
- purchase new environmental and water monitoring equipment for the Ontario Ministry of the Environment and Energy.

Researchers are on the verge of developing an automated water-testing system enabling the immediate detection of biological contamination and immediate notification of those responsible for maintaining water systems. The Province will work with municipalities, researchers and individuals to develop and utilize this innovative technology for the safety and benefit of Ontarians.

I would like to thank Marilyn Churley, Member for Toronto-Danforth, for her proposed legislation to improve the province's drinking water quality. My colleague Chris Stockwell, Minister of Environment and Energy, will work with her to ensure passage of a Safe Drinking Water Act for Ontario, strengthened by Justice O'Connor's recommendations.

Justice O'Connor also supports Bill 155, the Sustainable Water and Sewage Systems Act, as the underpinning of a sound legislative approach to ensure clean, safe water for the future. In proceeding with the implementation of this proposed legislation, we recognize, as does Justice O'Connor, that there may be exceptional circumstances where some municipalities may require assistance to keep water rates affordable for users.

In his Part 2 report, Justice O'Connor recognizes that everyone will have to contribute their fair share to the cost of ensuring a safe, clean water supply, and he estimates that his recommendations could cost up to $19 per household per year.

Justice O'Connor also emphasized the importance of watershed planning and management. We agree, and have already taken the first step, through the *Oak Ridges Moraine Conservation Act*, to protect 100 per cent of the Moraine's important water resources and significant natural features.

We have endowed the Oak Ridges Moraine Legacy Trust with an initial $15 million. Along with partnership funding from other levels of government, and the private and non-profit sectors, the Trust will fund such activities as securing land, stewardship, research, public education, and support for the establishment of a continuous Oak Ridges Moraine Trail.

From the creation of provincial parks to the Niagara Escarpment to Ontario's Living Legacy, Progressive Conservative governments have a long and impressive history of securing our natural heritage and protecting environmentally sensitive areas.

Mr. Speaker, the government is also committed to clean air. I want to thank the Select Committee on Alternative Fuels and Energy, chaired by Dr. Doug Galt, Member for Northumberland, for the many thoughtful and creative recommendations contained in its report.

Consistent with one of the report's recommendations, the Premier recently proposed that biodiesel be exempt from fuel tax in Ontario. In addition, I propose to extend the sales tax rebate for hybrid-electric automobiles to cover sport utility vehicles and light trucks equipped with this technology.

Ontario's Air Quality Initiatives

- Ontario's Drive Clean will expand in July 2002 to cover all of southern Ontario's smog zone.
- The Smog Patrol identifies and tests vehicles with excessive visible exhaust on Ontario's highways, including out-of-province vehicles such as trucks and buses.
- The government is requiring the Lakeview Generating Station to cease burning coal by April 30, 2005. In addition, Ontario has introduced tough new limits (caps) on air pollutants and an emissions-reduction trading system for the electricity sector.
- Ontario's open electricity market allows consumers to choose electricity from renewable energy sources.
- Ontario is one of the first jurisdictions in the world to require monitoring and public reporting on a full range of greenhouse gases linked to climate change.
- Ontario passed legislation in 2000 giving the Province the highest fines and longest jail terms in Canada for major environmental offences.

Investing in infrastructure—building for the future

Mr. Speaker, prosperity requires investing in the infrastructure on which our economy and quality of life depend—highways, transit, universities and colleges, hospitals, water systems and community facilities.

That is why we created SuperBuild. With our public and private partners, we will invest at least $20 billion over five years.

With the $2.7 billion allocated in this Budget for infrastructure investments, the government and our partners are well on track to meet that target by 2004.

Consistent with one of the report's recommendations, the Premier recently proposed that biodiesel be exempt from fuel tax in Ontario. In addition, I propose to extend the sales tax rebate for hybrid-electric automobiles to cover sport utility vehicles and light trucks equipped with this technology.

Ontario's Air Quality Initiatives

- Ontario's Drive Clean will expand in July 2002 to cover all of southern Ontario's smog zone.
- The Smog Patrol identifies and tests vehicles with excessive visible exhaust on Ontario's highways, including out-of-province vehicles such as trucks and buses.
- The government is requiring the Lakeview Generating Station to cease burning coal by April 30, 2005. In addition, Ontario has introduced tough new limits (caps) on air pollutants and an emissions-reduction trading system for the electricity sector.
- Ontario's open electricity market allows consumers to choose electricity from renewable energy sources.
- Ontario is one of the first jurisdictions in the world to require monitoring and public reporting on a full range of greenhouse gases linked to climate change.
- Ontario passed legislation in 2000 giving the Province the highest fines and longest jail terms in Canada for major environmental offences.

Investing in infrastructure—building for the future

Mr. Speaker, prosperity requires investing in the infrastructure on which our economy and quality of life depend—highways, transit, universities and colleges, hospitals, water systems and community facilities.

That is why we created SuperBuild. With our public and private partners, we will invest at least $20 billion over five years.

With the $2.7 billion allocated in this Budget for infrastructure investments, the government and our partners are well on track to meet that target by 2004.

SuperBuild investments in Ontario's cultural renaissance

On May 31, 2002, Premier Eves announced a $119.5 million investment in seven of Ontario's key cultural facilities, including:

- $31 million for the Canadian Opera House (value of land)
- $30 million for exhibits and events expansion to the Royal Ontario Museum
- $24 million for expansion and improvements to the Art Gallery of Ontario
- $20 million for expansion of the National Ballet School
- $10 million for expansion of the Royal Conservatory of Music

Taking into account partner contributions, these projects will result in capital investments of more than $500 million.

SuperBuild investments in highways and transit

- $10 billion over 10 years to renew and expand our highway system.
- Investment of $1 billion in our highway system in the coming year.
- Moving forward on our 10-year, $9 billion transit investment plan.
- The federal government needs to become a full transit investment partner with Ontario and its municipalities.
- Full responsibility for GO Transit taken back. GO Transit's current services to be the foundation for the expansion of inter-regional transit throughout the entire Golden Horseshoe area.

Investments to help vulnerable people

- $27 million annually to provide specialized programs and services to help children with a combination of physical, developmental, behavioural and psychiatric disabilities whose complex needs are not being fully met within their communities.
- $104 million in 2002-03, growing to $197 million annually, to enhance services for people with developmental disabilities. This is an increase of $49 million from 2001-02. In addition, the Province remains committed to its investment of $67 million over five years to build new places for people with developmental disabilities to live within the community.
- Over $860 million to protect children from neglect and abuse—an increase of 139 per cent since 1995.
- $114 million this year to provide respite care for families caring for high-needs children and for parents caring for adult sons and daughters with developmental disabilities.

Respecting and equipping those who protect us

- Working with the fire services community, create a firefighters' memorial on the grounds of Queen's Park.
- $4 million to equip more OPP vehicles with mobile work stations.

■ REINFORCING GROWTH IN THE NEW ECONOMY

Fostering an innovative economy

Mr. Speaker, we recognize that to become more productive and competitive, Ontario must become more innovative. Our goal is to be one of North America's top-performing jurisdictions for research and innovation.

Since 1997, the Research and Development Challenge Fund has committed nearly all of its half a billion dollars to fund research projects province-wide.

To promote research excellence and partnership between industry and Ontario's research community, I am today announcing a $250 million expansion over

Investments to help vulnerable people

- **$27 million annually to provide specialized programs and services to help children with a combination of physical, developmental, behavioural and psychiatric disabilities whose complex needs are not being fully met within their communities.**
- **$104 million in 2002-03, growing to $197 million annually, to enhance services for people with developmental disabilities. This is an increase of $49 million from 2001-02. In addition, the Province remains committed to its investment of $67 million over five years to build new places for people with developmental disabilities to live within the community.**
- **Over $860 million to protect children from neglect and abuse—an increase of 139 per cent since 1995.**
- **$114 million this year to provide respite care for families caring for high-needs children and for parents caring for adult sons and daughters with developmental disabilities.**

Respecting and equipping those who protect us

- **Working with the fire services community, create a firefighters' memorial on the grounds of Queen's Park.**
- **$4 million to equip more OPP vehicles with mobile work stations.**

REINFORCING GROWTH IN THE NEW ECONOMY

Fostering an innovative economy

Mr. Speaker, we recognize that to become more productive and competitive, Ontario must become more innovative. Our goal is to be one of North America's top-performing jurisdictions for research and innovation.

Since 1997, the Research and Development Challenge Fund has committed nearly all of its half a billion dollars to fund research projects province-wide.

To promote research excellence and partnership between industry and Ontario's research community, I am today announcing a $250 million expansion over

five years to allow the Fund to call for a new round of research proposals this fall.

We will also provide a $300 million enhancement to the Ontario Innovation Trust to help Ontario's universities, community colleges, hospitals and research institutions develop the infrastructure needed for scientific research and technology development. This will bring the government's investment in Ontario's research infrastructure to well over $1 billion.

The Challenge Fund and the Ontario Innovation Trust work together to promote research excellence and increase research capacity in Ontario. Including today's announcement, this government will have committed a total of $1.8 billion to innovation through these two programs.

Just last week we saw how these two programs can work together. On June 14, the government announced a joint investment of more than $11.5 million from both of these programs to the Perimeter Institute and the University of Waterloo, for projects to support world-class institutes for theoretical physics and quantum computing.

In this Budget, Mr. Speaker, I am committing an additional $5 million per year for three years to support the Perimeter Institute's important work, starting in 2004-05. This brings our total commitment to over $25 million.

Mr. Speaker, in the 2000 Budget, we made a $30 million annual commitment to the Ontario Research Performance Fund. The Fund is the only ongoing program in Canada solely dedicated to covering the overhead costs of research.

We will strengthen our commitment to research by increasing this Fund by $2 million per year. We also challenge the federal government to provide ongoing and adequate support to cover overhead costs of federally sponsored research.

Mr. Speaker, Ontario needs to realize greater social and economic benefits from its R&D investments and the scientific output of its universities, colleges and research hospitals. More successful commercialization requires improved connections between publicly funded research and the marketplace and entrepreneurs who produce products and services that can compete globally.

Today I am announcing a $161 million renewal for five years of the Ontario Centres of Excellence Program to help our small and medium-sized

entrepreneurial firms access expertise and commercialize inventions from publicly funded institutions.

Mr. Speaker, strong linkages between academic research and entrepreneurial firms are essential in the biotechnology sector. More than half of the Research and Development Challenge Fund's investments have promoted industry-academic research partnerships in the life sciences. But we need to do more—and we are.

On June 7, Premier Eves announced a $51 million strategy that will help make Ontario a North American leader in biotechnology by attracting scientists and new investments. It includes a $20 million investment in the Medical and Related Sciences Discovery District in downtown Toronto, which could result in total public and private investment of up to $300 million.

The strategy also includes a $30 million Biotechnology Cluster Innovation Program to provide grants to develop regional innovation plans and support the development of commercialization centres, research parks and innovation networks in regions across Ontario.

The government will also provide seed funding for a Bioprocessing Institute, which will help make Ontario a leader in the development and manufacture of therapeutic proteins, the basis for promising new medicines.

Further details of these initiatives will be announced by my colleague Jim Flaherty, the Minister of Enterprise, Opportunity and Innovation.

Fair and efficient financial markets

Mr. Speaker, businesses need access to capital to invest in new products and services and in job creation. Savers and investors need financial markets in which they can be confident their financial interests will be safeguarded.

I would like to thank Purdy Crawford and the other members of the Five Year Review Committee for their recently published draft report on the *Ontario Securities Act*.

The report pointed out that the Canadian securities industry faces 13 sets of rules and regulations administered by 13 different regulators. This places a burden on business and investors operating in different regions of the country and weakens Canada's economic performance.

I intend to work with my colleagues across the country to promote the benefits that will result for all of us from moving towards national securities regulation.

Mr. Speaker, when we were elected in 1995, Ontarians were facing double-digit increases in auto insurance rates—the result of the flawed policies of previous governments. As a result of our 1996 auto insurance reform legislation, rates fell for a number of years. However, the market has changed. Both here and across North America, rising health care and vehicle repair costs are contributing to higher rates.

We will address pressures on the system and also consider longer-term solutions to ensure that automobile insurance remains available and affordable to Ontario citizens. I have asked my Parliamentary Assistant, Ted Chudleigh, and Rob Sampson, the original author of our 1996 reform package, to complete the consultation that began last year and to return to the government as soon as possible with an action plan.

Healthy and growing communities

Mr. Speaker, strong cities, towns and rural communities are vital to achieving economic prosperity. We recognize this, and have invested in the ability of our communities to contribute to our economic growth and our quality of life.

We have implemented comprehensive and far-reaching reforms to the property tax system to improve fairness and to restore the health of this important revenue source for municipalities.

My colleague, the Minister of Municipal Affairs and Housing, Chris Hodgson, introduced the first new *Municipal Act* in Ontario in over a century, to ensure that the legal and financial powers of municipalities will support their modern responsibilities.

Under his leadership, we have launched an ambitious partnership initiative, Smart Growth, to promote and manage growth in ways that sustain a strong economy, build strong communities and promote a clean and healthy environment.

Smart Growth means making investments for a better transportation network to reduce gridlock and emissions in urban centres. It means promoting economic

growth in northern and rural areas so that youth have real opportunities to stay in their communities, and it means directed growth, away from key environmental features and significant agricultural lands.

Ontario values the contribution that strong cities make to the continuing prosperity of Ontario and Canada, as urban regions across North America compete with one another for global investment and jobs.

We are willing to join the emerging dialogue about a new deal for cities—if it's the right one. We recognize that there are calls for new revenue sources for cities, but there are also calls for greater accountability and reforms to governance. At all levels of government, taxpayers need strong assurances that their money will be spent wisely.

Furthermore, Mr. Speaker, a new deal for cities requires, as a precondition, a new deal between the federal government and Ontario to restore the balance between revenue and funding responsibilities for all levels of government in Canada.

We will continue to work in partnership with municipalities, guided by Smart Growth principles, to ensure that our communities have the infrastructure they need to sustain their contribution to Ontario's economic prosperity. We welcome the federal government's participation in this partnership.

Support for municipal infrastructure in Ontario's communities

- Provincial investment of $520 million in 2002-03, including federal flow-throughs, for municipal infrastructure initiatives:
  - Helping municipalities make investments to bring them into compliance with the new Ontario Drinking Water Protection Regulation and make other improvements to their water and wastewater systems;
  - Improving and modernizing sports, cultural, recreational and tourism facilities;
  - Enhancing and expanding public transit, and renewing municipal bus fleets; and
  - Investing as a partner in strategic infrastructure projects in major urban areas, including the Toronto Waterfront Revitalization initiative.

growth in northern and rural areas so that youth have real opportunities to stay in their communities, and it means directed growth, away from key environmental features and significant agricultural lands.

Ontario values the contribution that strong cities make to the continuing prosperity of Ontario and Canada, as urban regions across North America compete with one another for global investment and jobs.

We are willing to join the emerging dialogue about a new deal for cities—if it's the right one. We recognize that there are calls for new revenue sources for cities, but there are also calls for greater accountability and reforms to governance. At all levels of government, taxpayers need strong assurances that their money will be spent wisely.

Furthermore, Mr. Speaker, a new deal for cities requires, as a precondition, a new deal between the federal government and Ontario to restore the balance between revenue and funding responsibilities for all levels of government in Canada.

We will continue to work in partnership with municipalities, guided by Smart Growth principles, to ensure that our communities have the infrastructure they need to sustain their contribution to Ontario's economic prosperity. We welcome the federal government's participation in this partnership.

Support for municipal infrastructure in Ontario's communities

- **Provincial investment of $520 million in 2002-03, including federal flow-throughs, for municipal infrastructure initiatives:**
  - **Helping municipalities make investments to bring them into compliance with the new Ontario Drinking Water Protection Regulation and make other improvements to their water and wastewater systems;**
  - **Improving and modernizing sports, cultural, recreational and tourism facilities;**
  - **Enhancing and expanding public transit, and renewing municipal bus fleets; and**
  - **Investing as a partner in strategic infrastructure projects in major urban areas, including the Toronto Waterfront Revitalization initiative.**

In the current fiscal year, we will provide $520 million for municipal infrastructure, including investments in clean, safe drinking water; public transit; and community, recreational and cultural facilities.

Ontario's municipalities are accountable to their citizens to invest prudently in maintaining and improving their infrastructure. Where municipalities choose to borrow funds to support their investments in infrastructure, we want to ensure that their borrowing costs are as low as possible. We will consult with municipalities on how to lower their financing costs, including through the introduction of tax-free Opportunity Bonds.

This government's plan must allow Ontario's smaller and more remote communities to take advantage of the economic growth seen in larger urban centres. We will therefore consult with the private sector and communities about the conditions that are necessary to support sound business investments. We will draw on their experience and advice to develop legislation that would establish tax-incentive zones in Ontario. These zones would create economic growth and give young people the opportunity to live, work, raise a family and give back to the communities where they grew up.

Strong communities need strong leadership. We will fund the Ontario Centre for Municipal Best Practices, a partnership between the Ontario government and the Association of Municipalities of Ontario.

New investments in northern and rural Ontario

- **$255 million (including federal cost-sharing of $9 million) to improve northern highways, a key support to economic development in the North.**
- **$36 million for partnership projects to promote alternative agricultural products and markets, rural economic diversity and the creation of long-term jobs in rural Ontario.**

Supporting our agricultural communities

Mr. Speaker, agriculture is one of Ontario's major industries. But it is also a way of life in rural communities across the province.

The future of our family farms and the sustainability of our agri-food industry are challenges that affect all Ontarians. The industry is faced with a host of important issues, including global trade, new technologies and environmental concerns.

Ontario is working with the industry through the Premier's Roundtable discussions. In addition, my colleague Helen Johns, the Minister of Agriculture and Food, is representing Ontario in the discussions leading to a new Agricultural Policy Framework with our provincial and federal counterparts. Ontario is committed to negotiating the best possible deal to meet the needs of our farmers, today and for the future.

My colleague Brian Coburn, the Associate Minister Responsible for Rural Affairs, has emphasized to me the importance of a fair property tax for farmers. I am pleased to announce my intention to bring forward changes recommended by Minister Coburn and my Parliamentary Assistant, Marcel Beaubien, respecting the property tax treatment of farmland.

I look forward to receiving Mr. Beaubien's final report on the property tax assessment process in the coming weeks with the goal of improving property tax fairness in other sectors in this province.

Fairer property taxes for farmland

- **Beginning in 2003, municipalities would be enabled to set a tax rate for the farmlands property class that is below 25 per cent of the residential tax rate. Both municipalities and farmers believe this would better recognize the valuable contribution made by farm properties to their communities.**
- **Also beginning in 2003, government-owned farmlands that are occupied by tenant farmers would be eligible for inclusion in the farmlands property tax class, ensuring that members of the farm community are treated consistently.**

In the current fiscal year, we will provide $520 million for municipal infrastructure, including investments in clean, safe drinking water; public transit; and community, recreational and cultural facilities.

Ontario's municipalities are accountable to their citizens to invest prudently in maintaining and improving their infrastructure. Where municipalities choose to borrow funds to support their investments in infrastructure, we want to ensure that their borrowing costs are as low as possible. We will consult with municipalities on how to lower their financing costs, including through the introduction of tax-free Opportunity Bonds.

This government's plan must allow Ontario's smaller and more remote communities to take advantage of the economic growth seen in larger urban centres. We will therefore consult with the private sector and communities about the conditions that are necessary to support sound business investments. We will draw on their experience and advice to develop legislation that would establish tax-incentive zones in Ontario. These zones would create economic growth and give young people the opportunity to live, work, raise a family and give back to the communities where they grew up.

Strong communities need strong leadership. We will fund the Ontario Centre for Municipal Best Practices, a partnership between the Ontario government and the Association of Municipalities of Ontario.

New investments in northern and rural Ontario

- $255 million (including federal cost-sharing of $9 million) to improve northern highways, a key support to economic development in the North.
- $36 million for partnership projects to promote alternative agricultural products and markets, rural economic diversity and the creation of long-term jobs in rural Ontario.

Supporting our agricultural communities

Mr. Speaker, agriculture is one of Ontario's major industries. But it is also a way of life in rural communities across the province.

The future of our family farms and the sustainability of our agri-food industry are challenges that affect all Ontarians. The industry is faced with a host of important issues, including global trade, new technologies and environmental concerns.

Ontario is working with the industry through the Premier's Roundtable discussions. In addition, my colleague Helen Johns, the Minister of Agriculture and Food, is representing Ontario in the discussions leading to a new Agricultural Policy Framework with our provincial and federal counterparts. Ontario is committed to negotiating the best possible deal to meet the needs of our farmers, today and for the future.

My colleague Brian Coburn, the Associate Minister Responsible for Rural Affairs, has emphasized to me the importance of a fair property tax for farmers. I am pleased to announce my intention to bring forward changes recommended by Minister Coburn and my Parliamentary Assistant, Marcel Beaubien, respecting the property tax treatment of farmland.

I look forward to receiving Mr. Beaubien's final report on the property tax assessment process in the coming weeks with the goal of improving property tax fairness in other sectors in this province.

Fairer property taxes for farmland

- Beginning in 2003, municipalities would be enabled to set a tax rate for the farmlands property class that is below 25 per cent of the residential tax rate. Both municipalities and farmers believe this would better recognize the valuable contribution made by farm properties to their communities.
- Also beginning in 2003, government-owned farmlands that are occupied by tenant farmers would be eligible for inclusion in the farmlands property tax class, ensuring that members of the farm community are treated consistently.

■ CONCLUSION

Mr. Speaker, deficits eat away our future growth and undermine public- and private-sector confidence.

That is why I am tabling the fourth balanced Budget in a row and why I am committed to tabling a balanced Budget for 2003-04.

As we look ahead, it is clear that Ontario continues to be Canada's engine of prosperity. Virtually all of the economic indicators are improving.

As a result, private-sector forecasters expect real economic growth to exceed three per cent this year and be more than four per cent next year. As it did over the 1996-2000 period, Ontario's dynamic economy will once again register growth exceeding that of the G-7 nations over the next two years.

Positive economic indicators

- 70,000 new jobs have been created since September of last year. Employment is projected to rise by between 1.5 and 2.0 per cent this year, and an additional 2.5 to 3.0 per cent in 2003.
- Stronger job growth has led to stronger household spending. Ontario retail sales are up 5 per cent so far this year and department store sales are 8.1 per cent ahead of the same period last year.
- Ontario is the leader in creating new manufacturing jobs in North America. Ontario added 24,000 net new jobs in this sector since September, while the United States lost 649,000 manufacturing jobs.
- Housing starts in Ontario are expected to reach 80,000 in 2002, the highest level in 13 years. So far this year Ontario home sales have soared 29.7 per cent ahead of last year.

The challenges we successfully faced over the past year would have been much worse, Mr. Speaker, without the earlier growth in jobs and prosperity resulting from our plan, and without the stimulus to consumers and investors we provided through tax cuts.

CONCLUSION

Mr. Speaker, deficits eat away our future growth and undermine public- and private-sector confidence.

That is why I am tabling the fourth balanced Budget in a row and why I am committed to tabling a balanced Budget for 2003-04.

As we look ahead, it is clear that Ontario continues to be Canada's engine of prosperity. Virtually all of the economic indicators are improving.

As a result, private-sector forecasters expect real economic growth to exceed three per cent this year and be more than four per cent next year. As it did over the 1996-2000 period, Ontario's dynamic economy will once again register growth exceeding that of the G-7 nations over the next two years.

Positive economic indicators

- 70,000 new jobs have been created since September of last year. Employment is projected to rise by between 1.5 and 2.0 per cent this year, and an additional 2.5 to 3.0 per cent in 2003.
- Stronger job growth has led to stronger household spending. Ontario retail sales are up 5 per cent so far this year and department store sales are 8.1 per cent ahead of the same period last year.
- Ontario is the leader in creating new manufacturing jobs in North America. Ontario added 24,000 net new jobs in this sector since September, while the United States lost 649,000 manufacturing jobs.
- Housing starts in Ontario are expected to reach 80,000 in 2002, the highest level in 13 years. So far this year Ontario home sales have soared 29.7 per cent ahead of last year.

The challenges we successfully faced over the past year would have been much worse, Mr. Speaker, without the earlier growth in jobs and prosperity resulting from our plan, and without the stimulus to consumers and investors we provided through tax cuts.

Some will argue that there is little we can do to influence the global economic forces that buffet our province. We disagree.

The plan we laid out in 1995 has helped Ontario weather this challenging economic storm. All we have to do is remember the last recession of the early 1990s.

Ontario was first into the hole, we went down the deepest, and we were the last out—with an $11 billion deficit.

Coming out of the downturn, Mr. Speaker, our citizens are benefiting from $11 billion a year in tax relief, our prudent fiscal management has kept our budget balanced, and our resources are focused on the priorities of Ontarians—health care, education and a clean and safe environment.

Our government has put in place the right fundamentals for growth and prosperity, as we promised we would.

The skills, the creativity, the courage and the hard work of Ontarians will do the rest.

Thank you, Mr. Speaker.

Ontario

2002

Budget de l'Ontario

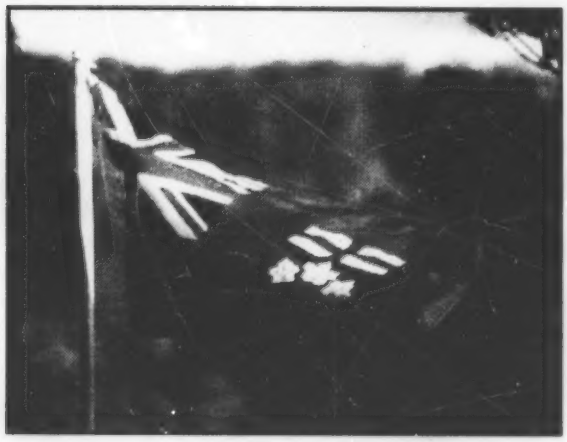

Croissance et prospérité : Tenir promesse

Présenté aux
membres de l'Assemblée législative de l'Ontario
par l'honorable Janet Ecker
ministre des Finances
Le 17 juin 2002

Sous réserve de modifications

Pour de plus amples renseignements concernant le
Budget de l'Ontario 2002—Croissance et prospérité : Tenir promesse
prière de s'adresser au :

Ministère des Finances
Édifice Frost Nord, 3e étage
95, rue Grosvenor, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1Z1
Téléphone : 416 325-0333

ou de téléphoner, sans frais, au :

Centre d'information du ministère des Finances
Demandes en français : 1 800 668-5821
Demandes en anglais : 1 800 337-7222
Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

On peut prendre connaissance du présent document en consultant
notre site Web, à l'adresse suivante : http//www.gov.on.ca/FIN/hmpage.html

On peut aussi se procurer des exemplaires gratuits du présent document à :
Publications Ontario
800, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Sans frais : 1 800 668-9938
Téléimprimeur (ATS) sans frais : 1 800 268-7095
Site Web : www.publications.gov.on.ca

Photos gracieusement fournies par J.M. Gabel et Renée Samuel.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002
ISBN 0-7794-3195-2

This document is available in English under the title:
2002 Ontario Budget—Growth and Prosperity: Keeping the Promise

■ CHOIX ET VALEURS

Monsieur le Président, je suis heureuse de déposer aujourd'hui le quatrième budget équilibré consécutif de l'Ontario. Notre gouvernement tient sa promesse en vue d'assurer la croissance et la prospérité de la province.

Le 14 février 1967, le premier trésorier de l'Ontario provenant d'Exeter, l'honorable Charles MacNaughton, a décrit le défi que doivent relever tous les trésoriers provinciaux. Pendant qu'il préparait son budget, il a déclaré : nous marchons sur une corde raide, car nous devons trouver un juste équilibre entre les attentes raisonnables de la population en matière de services gouvernementaux et le fardeau imposé aux contribuables, dont nous sommes toujours conscients.

Monsieur le Président, trente-cinq ans plus tard, le deuxième trésorier de l'Ontario originaire d'Exeter a bien compris la signification de ces paroles au cours des dernières semaines.

Bien que l'Ontario ait beaucoup changé depuis 1967, le processus d'élaboration du budget est demeuré essentiellement le même. Il faut toujours trouver un juste équilibre entre les besoins d'aujourd'hui et les investissements nécessaires pour faire face aux défis de demain.

Monsieur le Président, les budgets reposent également sur des choix et des valeurs.

J'ai appris en grandissant à Exeter que les valeurs nous sont transmises par la famille et la collectivité, par les personnes qui incarnent ces valeurs par leur force discrète et leur persévérance.

Des valeurs telles que se fixer des objectifs personnels et travailler fort pour les atteindre.

Faire des études, car elles sont essentielles pour tirer parti des occasions qui se présentent.

Respecter les droits d'autrui et assumer ses responsabilités.

Apprécier et protéger notre patrimoine naturel et notre environnement.

Défendre ce qui est juste.

Répondre à l'appel de la collectivité en faisant du bénévolat et en prenant un engagement personnel.

Et faire profiter les personnes dans le besoin des fruits de sa réussite personnelle.

Monsieur le Président, ce sont les valeurs sur lesquelles repose l'Ontario et qui en font une province forte.

Ce sont les valeurs qui ont motivé notre gouvernement lorsqu'il a promis, en 1995, de remettre l'Ontario dans la voie de la prospérité.

Alors que nos prédécesseurs préféraient réduire les parts d'un gâteau dont la taille diminuait à vue d'oeil, notre gouvernement s'est servi de La Révolution du bon sens pour grossir le gâteau et stimuler la croissance de la province.

La population de l'Ontario sait que la prospérité est un cercle vertueux. Que la croissance économique favorise la création d'emplois de meilleure qualité, la hausse du revenu disponible et l'augmentation des recettes qui peuvent être investies dans notre avenir, ce qui favorise la croissance et accroît davantage la prospérité.

Monsieur le Président, notre gouvernement a tenu sa promesse.

En réduisant les impôts afin de créer des emplois.

En éliminant les obstacles à la croissance.

En équilibrant le budget et en réduisant la dette.

En aidant les prestataires d'aide sociale à trouver un emploi.

En renforçant notre système de santé universel.

En effectuant des investissements considérables dans l'infrastructure afin de bâtir notre avenir.

Et, ce qui est plus important, en fixant des normes plus strictes en matière d'éducation afin que les étudiantes et étudiants ontariens acquièrent les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans l'économie mondiale.

Monsieur le Président, les preuves sont faites. Comme nous avons jeté de solides assises, notre plan d'action pour la prospérité fonctionne.

Les résultats obtenus sont impressionnants et témoignent des progrès que nous avons réalisés.

Mais les réalisations les plus concrètes se manifestent dans le quotidien des Ontariennes et des Ontariens. Une jeune famille achète sa première maison. Une nouvelle diplômée décroche un très bon emploi. Des entreprises prennent de l'expansion, créent des emplois dans la province et prospèrent sur les marchés étrangers. La population de la province a aujourd'hui des possibilités qui n'existaient pas en 1995.

Progrès réalisés depuis 1995

- 893 000 emplois ont été créés au cours des sept dernières années.
- Nous avons aidé quelque 600 000 Ontariennes et Ontariens à quitter les rangs des prestataires d'aide sociale depuis juin 1995.
- Grâce à nos réductions d'impôt, les contribuables pourront conserver une plus grande part de l'argent qu'ils ont durement gagné. Une famille de quatre personnes dont les deux conjoints travaillent et gagnent un revenu net de 60 000 $ économisera 2 005 $ cette année au chapitre de l'impôt ontarien sur le revenu.
- Le salaire réel a augmenté de 18,5 pour 100 depuis que nous avons commencé à réduire les impôts.
- Les recettes fiscales, qui servent à assumer les coûts des programmes et des services, ont augmenté de près de 14 milliards de dollars.

La Révolution du bon sens visait à faire de l'Ontario le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille. Nous avons réalisé des progrès considérables, mais notre tâche n'est pas terminée.

C'est pourquoi nous continuons de respecter les principes essentiels de notre plan d'action. Le présent budget décrit ce que nous entendons faire pour atteindre nos objectifs en tenant compte des commentaires des Ontariennes et des Ontariens sur les mesures à prendre.

Monsieur le Président, ce sont les ministres des Finances qui assument la responsabilité du budget. Cependant, ce document est le fruit du labeur d'un grand nombre de personnes compétentes.

Je tiens à remercier le premier ministre, Ernie Eves, pour sa vision claire et ses qualités de leader. La prospérité dont nous jouissons aujourd'hui est attribuable en grande partie aux mesures audacieuses et courageuses qu'il a prises pendant les six années où il a été ministre des Finances.

Je suis également fort reconnaissante à mes collègues du groupe parlementaire, notamment à mon prédécesseur immédiat, le ministre Jim Flaherty; au président du Conseil de gestion, David Tsubouchi; à mes adjoints parlementaires, Marcel Beaubien et Ted Chudleigh; et aux nombreux membres de l'Assemblée législative qui m'ont fourni des conseils au cours des dernières semaines.

Comme j'ai pu le constater au cours des 64 derniers jours, le personnel du ministère des Finances est fort compétent et professionnel. Il est dirigé de main de maître par mon sous-ministre, Bob Christie. Je leur suis très reconnaissante des nombreux

Progrès réalisés depuis 1995

- **893 000 emplois ont été créés au cours des sept dernières années.**
- **Nous avons aidé quelque 600 000 Ontariennes et Ontariens à quitter les rangs des prestataires d'aide sociale depuis juin 1995.**
- **Grâce à nos réductions d'impôt, les contribuables pourront conserver une plus grande part de l'argent qu'ils ont durement gagné. Une famille de quatre personnes dont les deux conjoints travaillent et gagnent un revenu net de 60 000 $ économisera 2 005 $ cette année au chapitre de l'impôt ontarien sur le revenu.**
- **Le salaire réel a augmenté de 18,5 pour 100 depuis que nous avons commencé à réduire les impôts.**
- **Les recettes fiscales, qui servent à assumer les coûts des programmes et des services, ont augmenté de près de 14 milliards de dollars.**

La Révolution du bon sens visait à faire de l'Ontario le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille. Nous avons réalisé des progrès considérables, mais notre tâche n'est pas terminée.

C'est pourquoi nous continuons de respecter les principes essentiels de notre plan d'action. Le présent budget décrit ce que nous entendons faire pour atteindre nos objectifs en tenant compte des commentaires des Ontariennes et des Ontariens sur les mesures à prendre.

Monsieur le Président, ce sont les ministres des Finances qui assument la responsabilité du budget. Cependant, ce document est le fruit du labeur d'un grand nombre de personnes compétentes.

Je tiens à remercier le premier ministre, Ernie Eves, pour sa vision claire et ses qualités de leader. La prospérité dont nous jouissons aujourd'hui est attribuable en grande partie aux mesures audacieuses et courageuses qu'il a prises pendant les six années où il a été ministre des Finances.

Je suis également fort reconnaissante à mes collègues du groupe parlementaire, notamment à mon prédécesseur immédiat, le ministre Jim Flaherty; au président du Conseil de gestion, David Tsubouchi; à mes adjoints parlementaires, Marcel Beaubien et Ted Chudleigh; et aux nombreux membres de l'Assemblée législative qui m'ont fourni des conseils au cours des dernières semaines.

Comme j'ai pu le constater au cours des 64 derniers jours, le personnel du ministère des Finances est fort compétent et professionnel. Il est dirigé de main de maître par mon sous-ministre, Bob Christie. Je leur suis très reconnaissante des nombreux

efforts qu'ils ont déployés, du soutien qu'ils m'ont apporté et des conseils qu'ils m'ont fournis pendant que je me familiarisais avec mes nouvelles fonctions.

Je tiens à remercier le personnel de mon bureau, qui m'a apporté de nombreuses contributions et travaillé de longues heures sous la direction efficace de mon chef de cabinet, Scott Andison.

Enfin, je remercie mon époux, Derek Nelson, de sa patience, de sa compréhension et de son soutien.

■ LE DÉFI FINANCIER DE L'ONTARIO

Monsieur le Président, j'aimerais d'abord discuter des défis financiers que nous devons relever cette année.

Comme l'économie de l'Ontario est ouverte et axée sur le commerce, la situation de l'économie mondiale en 2001 est notre point de départ.

Au cours de la dernière année, notre principal partenaire commercial, les États-Unis, a connu un ralentissement économique marqué. Le taux de croissance réelle de l'économie américaine est passé de 4,1 pour 100 en 2000 à 1,2 pour 100 en 2001.

Des secteurs fondamentaux de notre économie, principalement ceux de la production d'automobiles et du matériel de télécommunications, ont été durement touchés par le fléchissement important de la demande sur les marchés internationaux et par les effets des attentats terroristes survenus aux États-Unis. Les exportations se sont contractées davantage l'an dernier que lors de la récession de 1991.

Le résultat a été le suivant. Après avoir affiché un taux de croissance réelle de plus de 5 pour 100 par an pendant quatre années consécutives, l'économie de l'Ontario a enregistré un taux de croissance de 1 pour 100 seulement en 2001.

Dans le budget de l'an dernier, nous avions prévu que la croissance ralentirait. Nous avions donc élaboré un plan financier adapté à cette situation.

Après le 11 septembre, nous avons pris d'autres mesures afin de rétablir la confiance des consommateurs en accélérant les réductions d'impôt. Une gestion prudente des finances et l'utilisation de notre réserve de 1 milliard de dollars nous ont permis d'équilibrer le budget l'an dernier, pour la troisième année consécutive.

Nous avons également réussi à réduire de 127 millions de dollars de plus la dette accumulée de l'Ontario, ce qui porte à 4,2 milliards de dollars le montant total que nous avons affecté à la réduction de la dette. Nous avons donc atteint près de 85 pour 100 de l'objectif que nous nous sommes fixé en vue de réduire l'hypothèque que d'anciens gouvernements ont légué à notre génération.

Monsieur le Président, l'économie de l'Ontario a repris beaucoup de vigueur, mais les effets du ralentissement économique de l'an dernier continuent d'influer sur nos recettes cette année.

En raison de la baisse des exportations et de la diminution des prix, attribuable à la pression concurrentielle, les bénéfices des entreprises ontariennes ont accusé un recul de près de 13 pour 100 en 2001 et on ne s'attend guère à un revirement de situation cette année.

On prévoit que notre principale source de recettes fiscales, l'impôt sur le revenu des particuliers, diminuera légèrement en 2002-2003 à cause du ralentissement de la croissance économique l'an dernier et de la faiblesse soutenue des marchés boursiers.

Certaines politiques fédérales ont pour effet d'accentuer le défi financier que doit relever l'Ontario.

Dans un premier temps, l'Ontario et les autres provinces sont désavantagés par le fait que le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ne tient pas compte de la hausse rapide des coûts des services de santé, de l'expansion de l'enseignement postsecondaire et de la nécessité de protéger les personnes les plus vulnérables de notre société.

Dans un deuxième temps, le gouvernement fédéral continue de surtaxer les employeurs ainsi que les travailleuses et travailleurs ontariens en prélevant des cotisations excessives à l'assurance-emploi. Ces cotisations nuisent considérablement à la croissance de l'Ontario et pénalisent la province parce que celle-ci jouit d'une économie dynamique.

Monsieur le Président, tout cela signifie que le gouvernement fédéral continue de percevoir auprès des contribuables davantage d'argent qu'il n'en a besoin pour satisfaire à ses obligations alors que les gouvernements provinciaux restent aux prises avec les coûts croissants des programmes les plus importants pour la population, soit la santé et l'éducation.

Cette situation est malsaine pour le Canada. L'Ontario est la force motrice de la croissance économique au pays. Nous savons qu'il nous incombe d'apporter une contribution importante aux paiements de péréquation fiscale afin de venir en aide à d'autres provinces. Toutefois, si des politiques et des décisions du gouvernement fédéral ralentissent la croissance de notre économie, cela a des répercussions partout au pays.

L'incidence cumulative de tous ces facteurs a posé un défi de taille, soit celui d'élaborer un plan financier équilibré tenant compte du fait que les recettes fiscales de la province n'augmenteront que légèrement et que les besoins en matière de programmes seront de plus en plus grands.

CHOISIR LA PROSPÉRITÉ

Monsieur le Président, nous savons que la meilleure façon de relever ce défi consiste à poursuivre la démarche sensée que nous suivons depuis sept ans. Notre gouvernement continuera de faire des choix qui favorisent la prospérité.

Rôle essentiel des réductions d'impôt

Notre gouvernement a mis en oeuvre un plan ambitieux de réduction des impôts pour la simple et bonne raison que les réductions d'impôt fonctionnent.

Nous poursuivrons dans la voie des réductions d'impôt, car nous voulons continuer de prendre des mesures qui stimulent la prospérité de la province.

Au cours des prochains mois, je demanderai des conseils en vue d'inclure dans le budget de l'an prochain un nouveau plan pluriannuel de réduction d'impôt et les prochaines mesures à prendre pour éliminer l'impôt sur le capital et la surtaxe ontarienne sur le revenu.

Dans l'intervalle, en raison de notre situation financière à court terme, je propose de déposer un projet de loi afin de reporter, d'un an seulement, les réductions prévues du taux d'imposition des particuliers, du taux général d'imposition des sociétés, du taux d'imposition des entreprises manufacturières et du taux de l'impôt scolaire applicable aux biens fonciers, ainsi que la prochaine étape du crédit d'impôt pour l'équité en matière d'éducation.

Comme les petites entreprises créent presque la moitié des emplois, nous continuerons de réduire les taux d'imposition des petites entreprises, tel que prévu. En raison du rôle important que joue l'exploitation minière dans l'économie du Nord de l'Ontario, nous continuerons de réduire, tel que prévu, le taux d'impôt sur l'exploitation minière.

Par ailleurs, pour aider les travailleurs à conserver leur emploi, je déposerai un projet de loi qui bonifierait le Programme ontarien de réduction de l'impôt sur le revenu de sorte que 50 000 personnes supplémentaires ne paieraient plus d'impôt provincial sur le revenu.

Grâce à cette initiative, 745 000 Ontariennes et Ontariens ne paieraient aucun impôt ontarien sur le revenu. Toutefois, ces personnes continueront de payer quelque 375 millions de dollars par année en impôt fédéral sur le revenu. Nous estimons qu'il convient d'éliminer l'impôt provincial sur le revenu pour les Ontariennes et Ontariens à revenu modeste et nous encourageons le gouvernement fédéral à emboîter le pas.

Plan proposé pour continuer à réduire les taux d'imposition ontariens

1er janvier 2003	■ Bonification du Programme ontarien de réduction de l'impôt sur le revenu ■ Taux d'imposition des petites entreprises ramené à 5,5 pour 100 ■ Taux d'impôt sur l'exploitation minière ramené à 12 pour 100
1er avril 2003	■ Taux de la taxe de vente au détail sur les primes d'assurance-automobile et les réparations et remplacements effectués sous garantie ramené à 1 pour 100
1er janvier 2004	■ Taux inférieur d'imposition du revenu des particuliers ramené à 5,65 pour 100 ■ Taux intermédiaire d'imposition du revenu des particuliers ramené à 8,85 pour 100 ■ Élimination de la surtaxe de 20 pour 100 pour les contribuables qui paient uniquement la surtaxe de premier niveau ■ Entrée en vigueur de la deuxième moitié de la réduction de 20 pour 100 de l'impôt scolaire applicable aux biens résidentiels ■ Taux général d'imposition des sociétés ramené à 11 pour 100 ■ Taux d'imposition des entreprises des secteurs de la fabrication et de la transformation ramené à 10 pour 100 ■ Taux d'imposition des petites entreprises ramené à 5 pour 100 ■ Taux d'impôt sur l'exploitation minière ramené à 10 pour 100 ■ Entrée en vigueur de la moitié de la réduction restante de l'impôt scolaire applicable aux entreprises ■ Hausse du crédit d'impôt pour l'équité en matière d'éducation, de 10 à 20 pour 100
1er avril 2004	■ Élimination de la taxe de vente au détail sur les primes d'assurance-automobile, ainsi que sur les réparations et remplacements effectués sous garantie
1er janvier 2005	■ Taux général d'imposition des sociétés ramené à 9,5 pour 100 ■ Taux d'imposition des entreprises des secteurs de la fabrication et de la transformation ramené à 9 pour 100 ■ Taux d'imposition des petites entreprises ramené à 4 pour 100 ■ Fin de la réduction prévue de l'impôt scolaire applicable aux entreprises
1er janvier 2006	■ Taux général d'imposition des sociétés ramené à 8 pour 100 ■ Taux d'imposition des entreprises des secteurs de la fabrication et de la transformation ramené à 8 pour 100

Monsieur le Président, la taxe sur le tabac est un élément important des initiatives que nous prenons afin de décourager le tabagisme chez les jeunes et d'affecter davantage de ressources aux services de santé.

Je propose d'accroître la taxe sur le tabac de 5 $ la cartouche, en collaboration avec le gouvernement fédéral et pour nous aligner sur les mesures prises par les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick. Cette initiative entraînera une augmentation de plus de 9 $ la cartouche en Ontario.

Je propose également de modifier la structure de la taxe sur le tabac en exemptant les produits du tabac de la *Loi sur la taxe de vente au détail* et en récupérant les recettes grâce à une augmentation équivalente des taux d'imposition établis par la *Loi de la taxe sur le tabac*.

Cette restructuration permettra d'atténuer la fraude fiscale et d'améliorer la perception de la taxe sur le tabac.

Un gouvernement efficient, efficace et plus responsable

Monsieur le Président, la prudence et la frugalité dans ses activités sont deux mesures importantes que le gouvernement peut prendre pour favoriser la prospérité.

C'est pour cette raison que notre gouvernement suit une démarche cohérente – discipline financière stricte, budgets équilibrés et réduction de la dette – afin de pouvoir affecter davantage de ressources aux secteurs prioritaires.

> **« La population de l'Ontario s'attend à ce que le gouvernement vive selon ses moyens. Nous réalisons des économies dans tous les secteurs d'activité gouvernementale. Nous devons tous prendre des décisions difficiles et nous adapter à une nouvelle réalité à la maison et au travail, et le gouvernement ne fait pas exception. » Ernie Eves, ministre des Finances, budget de 1996.**

Nous avons mis l'accent sur la prestation la plus efficiente et la plus efficace possible des programmes et services gouvernementaux. Grâce aux mesures que nous avons prises à ce chapitre, les dépenses réelles des programmes par habitant, en faisant abstraction des fonds affectés aux services de santé et à l'éducation, ont diminué de près de 30 pour 100 depuis 1995-1996.

Nous continuerons de déployer des efforts en ce sens, car nous ne pouvons risquer de mettre en péril les mesures de discipline financière que nous sommes parvenus à instituer.

À compter du présent exercice, notre processus de planification des activités repose sur les principes du budget base zéro. Chaque ministère doit maintenant passer en revue toutes ses dépenses des programmes sur une période de quatre ans afin de déterminer l'efficacité et l'efficience de ses programmes et de s'assurer que les ressources financières sont utilisées de façon optimale.

Nous allons encore plus loin. Le ministre Tsubouchi a créé le Comité des adjoints parlementaires sur l'évaluation des programmes, présidé par Julia Munro, députée provinciale de York Nord. Ce comité effectuera un examen à l'échelle du gouvernement afin de déterminer les ressources qui pourront être réaffectées aux secteurs prioritaires.

Membres du Comité des adjoints parlementaires sur l'évaluation des programmes

Julia Munro, présidente, députée provinciale de York Nord

Frank Mazzilli, député provincial de London-Fanshawe

Marilyn Mushinski, députée provinciale de Scarborough Centre

Garfield Dunlop, député provincial de Simcoe Nord

Wayne Wettlaufer, député provincial de Kitchener Centre

Nous commencerons aussi cette année à amortir les biens de la même façon que le font les entreprises, tel que cela est recommandé par la Commission ontarienne de révision des pratiques financières, le vérificateur provincial et Rob Sampson, député provincial de Mississauga Centre. Cela nous permettra de déterminer les coûts réels de la prestation des services gouvernementaux et d'améliorer l'affectation des ressources.

Je propose également d'apporter des modifications législatives afin que les dépenses autorisées par voie législative et le contrôle des crédits soient comptabilisés selon la méthode d'exercice à compter du 1er avril 2003. De cette façon, le Budget des dépenses des ministères serait préparé selon la même méthode comptable que celle utilisée pour le budget de la province, comme le recommande la Commission et le vérificateur provincial.

Monsieur le Président, au cours de la prochaine année, nous commencerons à suivre une démarche pluriannuelle de budgétisation et de financement afin d'assurer graduellement à nos partenaires du secteur public une stabilité et une certitude accrues.

Nous chercherons également de meilleurs moyens d'intégrer l'information sur les résultats afin que les utilisateurs, les décideurs et les contribuables puissent tenir le gouvernement et ses partenaires responsables de la réalisation de leurs buts et objectifs.

Enfin, nous déposerons le budget de 2003 avant le début de l'exercice. Cela devrait aider tous les organismes du secteur public à planifier et à gérer leurs activités de façon plus efficace.

Monsieur le Président, la taxe sur le tabac est un élément important des initiatives que nous prenons afin de décourager le tabagisme chez les jeunes et d'affecter davantage de ressources aux services de santé.

Je propose d'accroître la taxe sur le tabac de 5 $ la cartouche, en collaboration avec le gouvernement fédéral et pour nous aligner sur les mesures prises par les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick. Cette initiative entraînera une augmentation de plus de 9 $ la cartouche en Ontario.

Je propose également de modifier la structure de la taxe sur le tabac en exemptant les produits du tabac de la *Loi sur la taxe de vente au détail* et en récupérant les recettes grâce à une augmentation équivalente des taux d'imposition établis par la *Loi de la taxe sur le tabac*.

Cette restructuration permettra d'atténuer la fraude fiscale et d'améliorer la perception de la taxe sur le tabac.

Un gouvernement efficient, efficace et plus responsable

Monsieur le Président, la prudence et la frugalité dans ses activités sont deux mesures importantes que le gouvernement peut prendre pour favoriser la prospérité.

C'est pour cette raison que notre gouvernement suit une démarche cohérente – discipline financière stricte, budgets équilibrés et réduction de la dette – afin de pouvoir affecter davantage de ressources aux secteurs prioritaires.

> **« La population de l'Ontario s'attend à ce que le gouvernement vive selon ses moyens. Nous réalisons des économies dans tous les secteurs d'activité gouvernementale. Nous devons tous prendre des décisions difficiles et nous adapter à une nouvelle réalité à la maison et au travail, et le gouvernement ne fait pas exception. » Ernie Eves, ministre des Finances, budget de 1996.**

Nous avons mis l'accent sur la prestation la plus efficiente et la plus efficace possible des programmes et services gouvernementaux. Grâce aux mesures que nous avons prises à ce chapitre, les dépenses réelles des programmes par habitant, en faisant abstraction des fonds affectés aux services de santé et à l'éducation, ont diminué de près de 30 pour 100 depuis 1995-1996.

Nous continuerons de déployer des efforts en ce sens, car nous ne pouvons risquer de mettre en péril les mesures de discipline financière que nous sommes parvenus à instituer.

À compter du présent exercice, notre processus de planification des activités repose sur les principes du budget base zéro. Chaque ministère doit maintenant passer en revue toutes ses dépenses des programmes sur une période de quatre ans afin de déterminer l'efficacité et l'efficience de ses programmes et de s'assurer que les ressources financières sont utilisées de façon optimale.

Nous allons encore plus loin. Le ministre Tsubouchi a créé le Comité des adjoints parlementaires sur l'évaluation des programmes, présidé par Julia Munro, députée provinciale de York Nord. Ce comité effectuera un examen à l'échelle du gouvernement afin de déterminer les ressources qui pourront être réaffectées aux secteurs prioritaires.

Membres du Comité des adjoints parlementaires sur l'évaluation des programmes

Julia Munro, présidente, députée provinciale de York Nord

Frank Mazzilli, député provincial de London-Fanshawe

Marilyn Mushinski, députée provinciale de Scarborough Centre

Garfield Dunlop, député provincial de Simcoe Nord

Wayne Wettlaufer, député provincial de Kitchener Centre

Nous commencerons aussi cette année à amortir les biens de la même façon que le font les entreprises, tel que cela est recommandé par la Commission ontarienne de révision des pratiques financières, le vérificateur provincial et Rob Sampson, député provincial de Mississauga Centre. Cela nous permettra de déterminer les coûts réels de la prestation des services gouvernementaux et d'améliorer l'affectation des ressources.

Je propose également d'apporter des modifications législatives afin que les dépenses autorisées par voie législative et le contrôle des crédits soient comptabilisés selon la méthode d'exercice à compter du 1er avril 2003. De cette façon, le Budget des dépenses des ministères serait préparé selon la même méthode comptable que celle utilisée pour le budget de la province, comme le recommande la Commission et le vérificateur provincial.

Monsieur le Président, au cours de la prochaine année, nous commencerons à suivre une démarche pluriannuelle de budgétisation et de financement afin d'assurer graduellement à nos partenaires du secteur public une stabilité et une certitude accrues.

Nous chercherons également de meilleurs moyens d'intégrer l'information sur les résultats afin que les utilisateurs, les décideurs et les contribuables puissent tenir le gouvernement et ses partenaires responsables de la réalisation de leurs buts et objectifs.

Enfin, nous déposerons le budget de 2003 avant le début de l'exercice. Cela devrait aider tous les organismes du secteur public à planifier et à gérer leurs activités de façon plus efficace.

Monsieur le Président, ces initiatives ne font peut-être pas les manchettes, mais elles témoignent du respect profond du gouvernement à l'égard de la transparence et des deniers publics.

De meilleurs résultats pour les contribuables en ce qui concerne les biens publics

Monsieur le Président, une autre mesure importante consiste à veiller à ce que la prestation des services gouvernementaux rendus possibles par les biens publics soit efficace, efficiente, juste, sécuritaire, transparente et responsable à l'endroit des contribuables. Cela s'applique également aux avantages que procurent ces services.

Dans certains cas, le seul moyen pour le gouvernement d'atteindre cet objectif est de posséder et d'exploiter directement les biens publics.

Cependant, partout dans le monde, on reconnaît de plus en plus qu'il ne faut pas nécessairement que le gouvernement soit le seul fournisseur d'un service – et cela s'applique à presque tous les services modernes – pour que la population et les entreprises en retirent des avantages. Dans bien des cas, le rôle du gouvernement consiste à définir un cadre réglementaire approprié et des mesures de contrôle.

Dans les années 1900, la population avait besoin d'électricité au prix coûtant partout dans la province. Cette vision, qu'ont épousée Sir Adam Beck et les générations successives, ont fait de l'Ontario le colosse industriel qu'il est aujourd'hui.

Toutefois, l'électricité au prix coûtant est devenue l'électricité à n'importe quel prix. En outre, les coûts réels ont été camouflés par une démarche qui a fait en sorte que le prix de l'électricité était inférieur aux coûts.

Aujourd'hui, notre génération doit payer la note sous forme d'une dette énorme de 38 milliards de dollars.

Des mesures visant à payer les coûts engagés dans le passé ont été mises en place. Par exemple, nous avons mis en oeuvre la redevance de liquidation de la dette afin de rembourser la dette insurmontable résiduelle de façon graduelle et prudente.

Nous avons également pris des mesures afin de répondre aux besoins d'une économie en pleine croissance en ce qui concerne un approvisionnement fiable et abordable en électricité.

Le marché de l'électricité est soumis à la concurrence, ce qui donne plus de choix aux consommateurs. L'ancienne société Ontario Hydro a été scindée en des entreprises distinctes de production et de transport. Nous avons créé un nouvel organisme de réglementation, la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité, et accru les pouvoirs de la Commission de l'énergie de l'Ontario afin de superviser ce marché.

Hydro One fait toujours partie de notre plan. À la suite de consultations, nous avons décidé que le public continuera d'exercer le contrôle de cette société. Le gouvernement cherchera le meilleur moyen d'instituer une discipline semblable à celle du secteur privé au sein de Hydro One, répondant ainsi à un besoin pressant, et d'accroître les investissements dans la mise à niveau de notre infrastructure de distribution et de transport d'électricité.

Des règlements continueront de protéger les consommateurs d'électricité.

Enfin, nous prendrons d'autres mesures pertinentes. Dans le cadre de l'initiative SuperCroissance, nous poursuivons notre examen des autres biens du gouvernement, y compris les installations de production d'électricité, les terrains et les édifices du gouvernement, ainsi que sa participation à la société Teranet, afin d'améliorer les services dispensés et d'accroître les taux de rendement sur les fonds investis.

L'engagement soutenu de notre gouvernement à l'égard de la gestion responsable de nos biens publics permettra aux contribuables de toucher d'importants dividendes.

■ INVESTIR DANS LES PRIORITÉS LES PLUS IMPORTANTES

Monsieur le Président, depuis 1995, le gouvernement a investi dans les priorités qui répondent aux besoins de la population et qui favorisent la croissance, la création d'emplois et la prospérité.

Dans le présent budget, nous choisissons d'effectuer des investissements considérables dans les services de santé et l'éducation, ainsi que dans un environnement sûr et sain. Il s'agit d'investissements importants dans le bien-être de tous les Ontariens et Ontariennes, notre qualité de vie et notre prospérité future.

Le présent budget annonce des dépenses de fonctionnement supplémentaires de 1,7 milliard de dollars pour les services de santé au cours de l'exercice, et de plus de 500 millions de dollars pour les écoles et l'enseignement postsecondaire. En outre, le gouvernement de l'Ontario s'engage à investir un demi-milliard de dollars dans l'eau potable propre et salubre. Nous augmentons également les investissements prioritaires de capitaux dans l'infrastructure effectués dans le cadre de l'initiative SuperCroissance.

Les dépenses globales des programmes, excluant les fonds affectés aux services de santé, à l'éducation et à l'environnement, diminueront de 2 pour 100.

Des services de santé auxquels la population de l'Ontario peut se fier

Monsieur le Président, permettez-moi de fournir plus de détails, en commençant par les services de santé.

Les services de santé universels sont essentiels à la qualité de vie des Ontariennes et Ontariens. En outre, il s'agit d'une des raisons principales pour lesquelles les gens désirent vivre et travailler en Ontario.

La population veut un système de santé auquel elle peut se fier lorsqu'elle en a besoin. Un système qui encourage de saines habitudes de vie et met l'accent sur le mieux-être. Un système de santé qui donne accès, au moment opportun, à des services fiables de diagnostic et de traitement. Un système de santé qui veille à ce que le personnel infirmier, les médecins et les autres soignants nécessaires soient disponibles.

Nous sommes du même avis. Depuis 1995, nous avons déployé des efforts incessants pour mettre sur pied un système de santé moderne et intégré qui offre des services de santé accessibles et de grande qualité dont peuvent se prévaloir tous les Ontariens et Ontariennes.

La hausse des investissements fait partie de notre démarche. En 1995-1996, les dépenses de fonctionnement engagées dans le secteur de la santé étaient de 17,6 milliards de dollars. Cette année, elles seront de 25,5 milliards de dollars, une hausse de 7,3 pour 100 par rapport à l'an dernier. Ce montant comprend une augmentation de 7,7 pour 100 des fonds affectés aux hôpitaux.

Ces investissements accrus se traduisent par une amélioration notable des soins de santé : meilleur accès aux services de diagnostic, services améliorés dans les salles d'urgence et augmentation du nombre de lits pour les soins de longue durée.

Amélioration des services de santé

- Le nombre d'appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) est passé de 12 à 43.
- On aménage 20 000 nouveaux lits pour les soins de longue durée.
- Grâce à l'augmentation des fonds consacrés aux soins cardiaques, 61 000 procédures cardiaques supplémentaires ont été effectuées depuis 1995.
- 3 240 patients supplémentaires ont accès à des services de dialyse.
- Les salles d'urgence d'hôpitaux ont été agrandies et rénovées afin de fournir des services plus rapides.
- Le gouvernement de l'Ontario a mis en oeuvre le premier programme universel gratuit de vaccination contre la grippe en Amérique du Nord. Dans le cadre de ce programme, cinq millions de doses du vaccin sont administrées chaque année.

Ces investissements permettront également d'améliorer les soins fournis aux personnes atteintes de cancer. Je suis heureuse d'annoncer aujourd'hui l'octroi de 50 millions de dollars supplémentaires sur trois ans afin d'étoffer le Réseau ontarien de recherche sur le cancer, ce qui permettra de doubler le nombre de patients pouvant bénéficier des travaux de recherche effectués. De plus, nous verserons 40 millions de dollars afin de fournir de nouvelles thérapies et de nouveaux traitements, et 30 millions de dollars pour moderniser le matériel de radiothérapie oncologique utilisé dans la province.

Faits saillants des investissements dans le secteur de la santé en 2002-2003

- Augmentation de 7,7 pour 100 des fonds versés aux hôpitaux. Ces fonds, qui totaliseront 9,4 milliards de dollars, permettront d'élargir des programmes prioritaires tels que les soins cardiaques, les services de dialyse et les examens par IRM.
- Augmentation de plus de 250 millions de dollars pour les services de diagnostic et la rémunération versée aux médecins et à d'autres professionnels. Ces fonds seront également affectés aux accords sur les autres modes de financement qui ont été négociés avec les médecins.
- Octroi de près de 200 millions de dollars pour subvenir aux besoins des pensionnaires des établissements de soins de longue durée et pour poursuivre l'aménagement de lits de soins de longue durée.
- Octroi de 50 millions de dollars d'ici 2005-2006 afin d'appuyer le programme d'études coopératives en soins infirmiers.
- Affectation de 14 millions de dollars d'ici 2005-2006 afin de hausser de 160 le nombre de places en première année dans les facultés de médecine, au premier cycle.

Mon collègue, Tony Clement, ministre de la Santé et des Soins de longue durée, fournira des détails sur les autres améliorations apportées aux programmes prioritaires, aux hôpitaux, aux établissements de soins de longue durée et aux programmes de médecine et de soins infirmiers.

Les services de santé universels sont essentiels à la qualité de vie des Ontariennes et Ontariens. En outre, il s'agit d'une des raisons principales pour lesquelles les gens désirent vivre et travailler en Ontario.

La population veut un système de santé auquel elle peut se fier lorsqu'elle en a besoin. Un système qui encourage de saines habitudes de vie et met l'accent sur le mieux-être. Un système de santé qui donne accès, au moment opportun, à des services fiables de diagnostic et de traitement. Un système de santé qui veille à ce que le personnel infirmier, les médecins et les autres soignants nécessaires soient disponibles.

Nous sommes du même avis. Depuis 1995, nous avons déployé des efforts incessants pour mettre sur pied un système de santé moderne et intégré qui offre des services de santé accessibles et de grande qualité dont peuvent se prévaloir tous les Ontariens et Ontariennes.

La hausse des investissements fait partie de notre démarche. En 1995-1996, les dépenses de fonctionnement engagées dans le secteur de la santé étaient de 17,6 milliards de dollars. Cette année, elles seront de 25,5 milliards de dollars, une hausse de 7,3 pour 100 par rapport à l'an dernier. Ce montant comprend une augmentation de 7,7 pour 100 des fonds affectés aux hôpitaux.

Ces investissements accrus se traduisent par une amélioration notable des soins de santé : meilleur accès aux services de diagnostic, services améliorés dans les salles d'urgence et augmentation du nombre de lits pour les soins de longue durée.

Amélioration des services de santé

- **Le nombre d'appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) est passé de 12 à 43.**
- **On aménage 20 000 nouveaux lits pour les soins de longue durée.**
- **Grâce à l'augmentation des fonds consacrés aux soins cardiaques, 61 000 procédures cardiaques supplémentaires ont été effectuées depuis 1995.**
- **3 240 patients supplémentaires ont accès à des services de dialyse.**
- **Les salles d'urgence d'hôpitaux ont été agrandies et rénovées afin de fournir des services plus rapides.**
- **Le gouvernement de l'Ontario a mis en oeuvre le premier programme universel gratuit de vaccination contre la grippe en Amérique du Nord. Dans le cadre de ce programme, cinq millions de doses du vaccin sont administrées chaque année.**

Ces investissements permettront également d'améliorer les soins fournis aux personnes atteintes de cancer. Je suis heureuse d'annoncer aujourd'hui l'octroi de 50 millions de dollars supplémentaires sur trois ans afin d'étoffer le Réseau ontarien de recherche sur le cancer, ce qui permettra de doubler le nombre de patients pouvant bénéficier des travaux de recherche effectués. De plus, nous verserons 40 millions de dollars afin de fournir de nouvelles thérapies et de nouveaux traitements, et 30 millions de dollars pour moderniser le matériel de radiothérapie oncologique utilisé dans la province.

Faits saillants des investissements dans le secteur de la santé en 2002-2003

- **Augmentation de 7,7 pour 100 des fonds versés aux hôpitaux. Ces fonds, qui totaliseront 9,4 milliards de dollars, permettront d'élargir des programmes prioritaires tels que les soins cardiaques, les services de dialyse et les examens par IRM.**
- **Augmentation de plus de 250 millions de dollars pour les services de diagnostic et la rémunération versée aux médecins et à d'autres professionnels. Ces fonds seront également affectés aux accords sur les autres modes de financement qui ont été négociés avec les médecins.**
- **Octroi de près de 200 millions de dollars pour subvenir aux besoins des pensionnaires des établissements de soins de longue durée et pour poursuivre l'aménagement de lits de soins de longue durée.**
- **Octroi de 50 millions de dollars d'ici 2005-2006 afin d'appuyer le programme d'études coopératives en soins infirmiers.**
- **Affectation de 14 millions de dollars d'ici 2005-2006 afin de hausser de 160 le nombre de places en première année dans les facultés de médecine, au premier cycle.**

Mon collègue, Tony Clement, ministre de la Santé et des Soins de longue durée, fournira des détails sur les autres améliorations apportées aux programmes prioritaires, aux hôpitaux, aux établissements de soins de longue durée et aux programmes de médecine et de soins infirmiers.

Améliorer les services de santé offerts dans les régions insuffisamment desservies

- Ouverture de la faculté de médecine du Nord à Thunder Bay et à Sudbury afin de former un plus grand nombre de médecins et de les encourager à exercer leur profession dans cette région.
- Augmentation de 100 pour 100 du nombre d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens en Ontario.
- Gratuité des frais de scolarité pour les nouveaux médecins qui acceptent d'exercer leur profession dans une région insuffisamment desservie.
- Mise en oeuvre de l'Initiative de maintien en poste des médecins dans le Nord, qui accorde aux médecins admissibles une prime de maintien en poste pour chaque année où ils exercent leur profession à temps plein dans cette région.
- Constitution du Réseau NORTH (Réseau de télécommunications de santé à distance du Nord de l'Ontario) afin de fournir des services de consultation médicale et de formation médicale continue aux collectivités rurales du Nord de l'Ontario à l'aide d'un système de télévision bidirectionnel.

Monsieur le Président, nous devons relever des défis de taille en ce qui concerne les nouveaux investissements dans les immobilisations des hôpitaux et des autres établissements de santé, bien que nous ayons déjà investi 2,5 milliards de dollars afin de construire, d'agrandir et de moderniser des hôpitaux dans la province, ainsi que d'appuyer l'infrastructure pour les soins de santé communautaire en Ontario.

J'annonce aujourd'hui l'affectation de 342 millions de dollars supplémentaires dans les immobilisations du secteur de la santé, une augmentation de près de 70 pour 100 par rapport à l'an dernier.

Nous reconnaissons la nécessité d'accroître les investissements dans les immobilisations. Toutefois, nous savons également qu'il faut améliorer la façon dont ces fonds sont investis, ainsi que les critères que nous utilisons pour déterminer où les fonds supplémentaires seront affectés et pour veiller à ce que ces investissements soient effectués au moment opportun.

Par conséquent, j'annonce que le gouvernement commandera une étude sur la planification des immobilisations dans le domaine de la santé. Les responsables de cette étude formuleront des recommandations à mon intention et à celle du ministre Clement sur les moyens de rationaliser le processus gouvernemental de planification des immobilisations dans le domaine de la santé, d'évaluer les résultats obtenus en fonction du rendement et de clarifier les règles de reddition de comptes.

Dans le cadre de cette étude, on consultera des représentants du secteur des services de santé et du secteur privé.

Monsieur le Président, nous continuerons d'investir dans les services de santé. Toutefois, ces investissements ne nous permettront pas à eux seuls de relever les défis auxquels nous faisons face.

Pour renforcer le système de santé et en améliorer la qualité tout en respectant les principes de la *Loi canadienne sur la santé*, ce que nous faisons, nous devons continuer d'innover et de rénover, de réformer la prestation des services et d'investir dans les solutions de rechange qui donnent de bons résultats.

Comme l'a dit le premier ministre Eves dans son budget de 2000 : « Les dépenses du gouvernement ne constituent pas le seul critère qui permette de déterminer si nous avons de bons soins de santé. Pour maintenir la qualité des soins offerts à la population ontarienne, il faut restructurer le système de prestation des services de santé de manière à suivre l'évolution de la technologie et à relever les défis que posent la croissance démographique et le vieillissement de la population. »

Réformes et innovation en matière de santé

- Le système d'avant-garde Télésanté Ontario offre chaque jour des conseils de qualité, 24 heures sur 24, partout en Ontario, à 3 500 Ontariennes et Ontariens en moyenne.
- Les réseaux Santé familiale de l'Ontario assurent l'alignement des services sur la réforme du système de soins primaires.
- Des initiatives de télémédecine ont été financées dans 140 hôpitaux de l'Ontario.
- On a appuyé de nouvelles occasions de partenariats novateurs entre les fournisseurs de services afin d'améliorer l'accès aux appareils de diagnostic comme les systèmes d'IRM et les tomodensitomètres.
- On a mis sur pied le Réseau ontarien de recherche sur le cancer afin d'appuyer la recherche sur les nouveaux traitements contre le cancer.

Monsieur le Président, l'Ontario n'est pas seul à devoir relever ce défi. Toutes les provinces sont dans la même situation.

La mise au point de nouveaux traitements et médicaments, les progrès technologiques, le vieillissement de la population, les attentes plus élevées et les pressions exercées par les consommateurs qui souhaitent avoir plus de choix entraînent des hausses de coûts qui dépassent la capacité de payer des gouvernements provinciaux et rendent plus pressantes les réformes réclamées, que nous ne pouvons nous permettre de faire seuls.

Améliorer les services de santé offerts dans les régions insuffisamment desservies

- Ouverture de la faculté de médecine du Nord à Thunder Bay et à Sudbury afin de former un plus grand nombre de médecins et de les encourager à exercer leur profession dans cette région.
- Augmentation de 100 pour 100 du nombre d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens en Ontario.
- Gratuité des frais de scolarité pour les nouveaux médecins qui acceptent d'exercer leur profession dans une région insuffisamment desservie.
- Mise en oeuvre de l'Initiative de maintien en poste des médecins dans le Nord, qui accorde aux médecins admissibles une prime de maintien en poste pour chaque année où ils exercent leur profession à temps plein dans cette région.
- Constitution du Réseau NORTH (Réseau de télécommunications de santé à distance du Nord de l'Ontario) afin de fournir des services de consultation médicale et de formation médicale continue aux collectivités rurales du Nord de l'Ontario à l'aide d'un système de télévision bidirectionnel.

Monsieur le Président, nous devons relever des défis de taille en ce qui concerne les nouveaux investissements dans les immobilisations des hôpitaux et des autres établissements de santé, bien que nous ayons déjà investi 2,5 milliards de dollars afin de construire, d'agrandir et de moderniser des hôpitaux dans la province, ainsi que d'appuyer l'infrastructure pour les soins de santé communautaire en Ontario.

J'annonce aujourd'hui l'affectation de 342 millions de dollars supplémentaires dans les immobilisations du secteur de la santé, une augmentation de près de 70 pour 100 par rapport à l'an dernier.

Nous reconnaissons la nécessité d'accroître les investissements dans les immobilisations. Toutefois, nous savons également qu'il faut améliorer la façon dont ces fonds sont investis, ainsi que les critères que nous utilisons pour déterminer où les fonds supplémentaires seront affectés et pour veiller à ce que ces investissements soient effectués au moment opportun.

Par conséquent, j'annonce que le gouvernement commandera une étude sur la planification des immobilisations dans le domaine de la santé. Les responsables de cette étude formuleront des recommandations à mon intention et à celle du ministre Clement sur les moyens de rationaliser le processus gouvernemental de planification des immobilisations dans le domaine de la santé, d'évaluer les résultats obtenus en fonction du rendement et de clarifier les règles de reddition de comptes.

Dans le cadre de cette étude, on consultera des représentants du secteur des services de santé et du secteur privé.

Monsieur le Président, nous continuerons d'investir dans les services de santé. Toutefois, ces investissements ne nous permettront pas à eux seuls de relever les défis auxquels nous faisons face.

Pour renforcer le système de santé et en améliorer la qualité tout en respectant les principes de la *Loi canadienne sur la santé*, ce que nous faisons, nous devons continuer d'innover et de rénover, de réformer la prestation des services et d'investir dans les solutions de rechange qui donnent de bons résultats.

Comme l'a dit le premier ministre Eves dans son budget de 2000 : « Les dépenses du gouvernement ne constituent pas le seul critère qui permette de déterminer si nous avons de bons soins de santé. Pour maintenir la qualité des soins offerts à la population ontarienne, il faut restructurer le système de prestation des services de santé de manière à suivre l'évolution de la technologie et à relever les défis que posent la croissance démographique et le vieillissement de la population. »

Réformes et innovation en matière de santé

- Le système d'avant-garde Télésanté Ontario offre chaque jour des conseils de qualité, 24 heures sur 24, partout en Ontario, à 3 500 Ontariennes et Ontariens en moyenne.
- Les réseaux Santé familiale de l'Ontario assurent l'alignement des services sur la réforme du système de soins primaires.
- Des initiatives de télémédecine ont été financées dans 140 hôpitaux de l'Ontario.
- On a appuyé de nouvelles occasions de partenariats novateurs entre les fournisseurs de services afin d'améliorer l'accès aux appareils de diagnostic comme les systèmes d'IRM et les tomodensitomètres.
- On a mis sur pied le Réseau ontarien de recherche sur le cancer afin d'appuyer la recherche sur les nouveaux traitements contre le cancer.

Monsieur le Président, l'Ontario n'est pas seul à devoir relever ce défi. Toutes les provinces sont dans la même situation.

La mise au point de nouveaux traitements et médicaments, les progrès technologiques, le vieillissement de la population, les attentes plus élevées et les pressions exercées par les consommateurs qui souhaitent avoir plus de choix entraînent des hausses de coûts qui dépassent la capacité de payer des gouvernements provinciaux et rendent plus pressantes les réformes réclamées, que nous ne pouvons nous permettre de faire seuls.

Aucune province ne peut relever seule ces défis. Le gouvernement fédéral, les provinces et les fournisseurs de services doivent tous contribuer à la solution.

D'un bout à l'autre du Canada, les dépenses en matière de santé continuent d'augmenter à un rythme de plus de 5 pour 100 par année. En revanche, la contribution du gouvernement fédéral est inférieure à ce qu'elle était en 1994-1995; les transferts fédéraux représentaient alors au total 18 pour 100 des dépenses engagées dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des autres programmes sociaux. L'an dernier, les fonds versés au titre du TCSPS comptaient pour seulement 14 pour 100 des dépenses dans ces secteurs. Pour l'Ontario, cela représente un manque à gagner de 2 milliards de dollars cette année au chapitre du soutien fédéral pour les services de santé.

Évolution des paiements du TCSPS et des dépenses de l'Ontario en matière de santé depuis 1994-1995

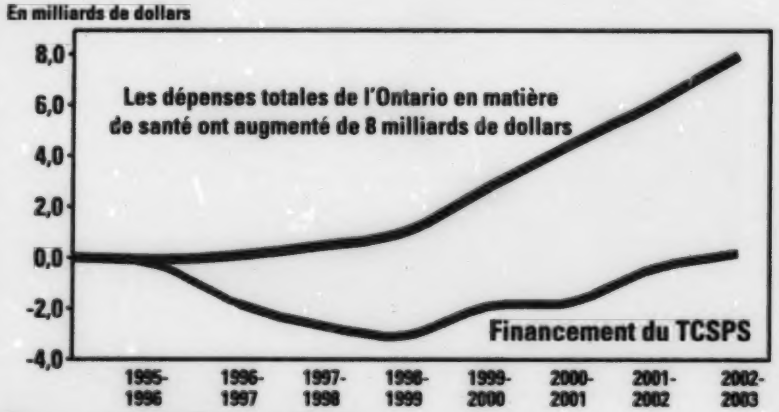

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Monsieur le Président, nous espérons tous que le rapport de la Commission Romanow contribuera à consolider l'avenir des services de santé. Cependant, quelles que soient les conclusions de cette commission, nous savons déjà que les services de santé doivent être une priorité nationale commune qui permettra d'affecter des ressources et de procéder à des réformes qui amélioreront la qualité des services de santé.

Pour les Ontariennes et Ontariens, comme pour toute la population du pays, l'universalité des services de santé est un objet de fierté nationale. Notre gouvernement partage cette vision et les valeurs de la population.

L'Ontario est toujours disposé à collaborer avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et ses partenaires du secteur de la santé à la mise en oeuvre des réformes nécessaires pour garantir le respect de cette vision.

Éducation et formation en vue de l'avenir

Améliorer l'apprentissage des élèves des écoles élémentaires et secondaires

Monsieur le Président, une éducation de qualité et l'acquisition continue du savoir sont la pierre angulaire de notre prospérité future. L'excellence en éducation est indispensable si on veut s'assurer de donner les mêmes possibilités à tous les jeunes de la province, où qu'ils se trouvent.

> **« L'éducation n'est pas seulement une question d'installations ou d'argent. Les élèves doivent demeurer au sommet de nos priorités en matière de planification. Une bonne éducation commence dès la petite enfance et se poursuit toute la vie. Nous devons tous, nous les représentants du gouvernement et les éducatrices et éducateurs, et vous, les parents, contribuables et citoyens, reconnaître que l'évolution de notre société repose essentiellement sur la qualité de l'enseignement que nous offrons à nos enfants. » Premier ministre John P. Robarts, 1966. (traduction libre)**

Les parents, les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire nous ont fait savoir que le système d'éducation publique devait s'améliorer et que l'Ontario devait faire mieux. Depuis 1995, notre gouvernement s'attache à mettre en oeuvre des mesures exhaustives afin d'améliorer l'apprentissage et les résultats des élèves.

Ces mesures consistent essentiellement en ce qui suit :

- Un nouveau curriculum plus rigoureux mis en place de la maternelle à la fin du palier secondaire, qui établit des normes élevées pour les élèves.
- Des tests normalisés, régulièrement administrés à l'échelle de la province, afin d'établir si les élèves répondent aux normes.
- Des stratégies d'amélioration élaborées en fonction des résultats des tests, telles la Stratégie de lecture au primaire visant à améliorer les compétences en lecture durant les premières années d'études, ainsi que l'obligation pour les écoles élémentaires de fixer désormais des objectifs d'amélioration afin de rehausser le niveau de lecture en début de scolarité.
- Pour que les compétences et les connaissances des enseignantes et enseignants soient constamment à niveau, nous avons établi des normes exhaustives en matière de perfectionnement professionnel, l'évaluation du rendement en classe et un examen pour toutes les personnes qui débutent dans la profession.

L'Ontario est toujours disposé à collaborer avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et ses partenaires du secteur de la santé à la mise en oeuvre des réformes nécessaires pour garantir le respect de cette vision.

Éducation et formation en vue de l'avenir

Améliorer l'apprentissage des élèves des écoles élémentaires et secondaires

Monsieur le Président, une éducation de qualité et l'acquisition continue du savoir sont la pierre angulaire de notre prospérité future. L'excellence en éducation est indispensable si on veut s'assurer de donner les mêmes possibilités à tous les jeunes de la province, où qu'ils se trouvent.

> « L'éducation n'est pas seulement une question d'installations ou d'argent. Les élèves doivent demeurer au sommet de nos priorités en matière de planification. Une bonne éducation commence dès la petite enfance et se poursuit toute la vie. Nous devons tous, nous les représentants du gouvernement et les éducatrices et éducateurs, et vous, les parents, contribuables et citoyens, reconnaître que l'évolution de notre société repose essentiellement sur la qualité de l'enseignement que nous offrons à nos enfants. » Premier ministre John P. Robarts, 1966. (traduction libre)

Les parents, les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire nous ont fait savoir que le système d'éducation publique devait s'améliorer et que l'Ontario devait faire mieux. Depuis 1995, notre gouvernement s'attache à mettre en oeuvre des mesures exhaustives afin d'améliorer l'apprentissage et les résultats des élèves.

Ces mesures consistent essentiellement en ce qui suit :

- Un nouveau curriculum plus rigoureux mis en place de la maternelle à la fin du palier secondaire, qui établit des normes élevées pour les élèves.
- Des tests normalisés, régulièrement administrés à l'échelle de la province, afin d'établir si les élèves répondent aux normes.
- Des stratégies d'amélioration élaborées en fonction des résultats des tests, telles la Stratégie de lecture au primaire visant à améliorer les compétences en lecture durant les premières années d'études, ainsi que l'obligation pour les écoles élémentaires de fixer désormais des objectifs d'amélioration afin de rehausser le niveau de lecture en début de scolarité.
- Pour que les compétences et les connaissances des enseignantes et enseignants soient constamment à niveau, nous avons établi des normes exhaustives en matière de perfectionnement professionnel, l'évaluation du rendement en classe et un examen pour toutes les personnes qui débutent dans la profession.

Notre plan porte ses fruits. Nos élèves font des progrès, dans les tests nationaux et internationaux.

Il est essentiel de poursuivre nos efforts, de continuer à investir en vue de l'amélioration des résultats scolaires et de faire en sorte que le système d'éducation publique soit davantage comptable quant à ces résultats.

> **« En bout de ligne, ce soutien [par les deniers publics] repose sur la volonté des intervenants du système d'éducation de l'améliorer continuellement et de rendre compte de ses résultats. » Groupe d'étude sur les écoles efficaces, 2001.**

Ce printemps, le premier ministre Eves a annoncé qu'un montant supplémentaire de 65 millions de dollars serait versé aux conseils scolaires pour l'achat de manuels scolaires et de matériel pédagogique technologique.

Nous verserons également un montant de 25 millions de dollars en 2002-2003 pour étendre, de la 3e année à la 6e année, la portée de notre Stratégie de lecture au primaire, qui a fait ses preuves, et pour mettre en oeuvre, de la maternelle à la 3e année, une Stratégie de mathématiques au primaire.

J'annonce plusieurs initiatives visant à renforcer nos mesures d'amélioration des écoles et du rendement des élèves.

J'ai le plaisir d'annoncer que nous avons créé le Fonds d'amélioration du rendement scolaire. Dans le cadre de ce fonds de 20 millions de dollars, 5 000 $ seront d'abord octroyés à chaque directrice ou directeur d'école élémentaire dont les élèves de 3e année atteignent ou dépassent les objectifs de l'école en lecture et en écriture. La direction d'école, de concert avec le conseil d'école, pourra investir dans des initiatives locales qui contribuent à améliorer l'apprentissage des élèves dans cette école.

L'Ontario compte un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants extrêmement compétents et dévoués. Et bien que nous ayons établi des normes plus élevées visant le rendement et le perfectionnement professionnel du personnel enseignant, notre gouvernement estime qu'il se doit de les aider à continuellement perfectionner leurs connaissances et leurs compétences. Au cours de l'année à venir, nous consacrerons un montant ponctuel de 10 millions de dollars à l'élaboration de ressources pédagogiques professionnelles pour le personnel enseignant et de direction des écoles.

Nous investirons 5 millions de dollars en 2002-2003 pour étendre de la 3e à la 6e année la Stratégie de mathématiques au primaire et pour améliorer les compétences pédagogiques des enseignantes et des enseignants des écoles élémentaires dans ce domaine, afin qu'ils puissent aider les élèves à satisfaire aux nouvelles exigences du programme d'études.

Investissement dans l'éducation de l'enfance en difficulté

- **L'éducation de l'enfance en difficulté est une des priorités de notre gouvernement. Son financement s'est accru de 17 pour 100 depuis 1998-1999 pour atteindre 1,4 milliard de dollars.**
- **Nous octroierons un montant supplémentaire de 10 millions de dollars pour réduire les délais d'attente des enfants ayant des besoins particuliers et nécessitant une évaluation aux fins de l'allocation d'aide spécialisée en 2002-2003.**

Monsieur le Président, chaque jour, 800 000 enfants ontariens se rendent à l'école en autobus scolaire. Il est donc indispensable que notre système de transport par autobus scolaire soit sûr et efficace. J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous consacrerons 20 millions de dollars de plus par an au transport des élèves.

Ces fonds appuieront l'élaboration d'un nouveau mode de financement pour le transport des élèves afin que les conseils scolaires travaillent en collaboration pour assurer le transport de leurs élèves de façon sûre et efficace.

J'ai également le plaisir d'annoncer que nous prenons des mesures, dans le cadre de deux initiatives connexes, afin de rénover et de moderniser nos écoles, en commençant par les besoins les plus pressants.

Premièrement, nous consacrerons une somme de 17 millions de dollars sur deux ans à l'évaluation, en collaboration avec les conseils scolaires, des besoins en matière de réfection de toutes les écoles de la province, en vue d'établir les priorités en matière d'investissement.

Deuxièmement, nous augmenterons en permanence de 25 millions de dollars le financement accordé aux conseils scolaires pour la réfection des écoles afin qu'ils effectuent les réparations et les rénovations les plus urgentes. Ce montant s'ajoute aux 6,5 millions de dollars déjà octroyés aux neuf conseils scolaires devant assumer des frais de réparation prohibitifs.

En dernier lieu, l'Ontario consacrera cette année la somme de 10 millions de dollars pour moderniser les écoles provinciales pour les élèves ayant un handicap.

Monsieur le Président, les initiatives que j'ai annoncées aujourd'hui augmenteront les sommes que nous avons affectées à l'éducation publique de 45 millions de dollars au cours de l'année scolaire 2002-2003 et de 45 millions de dollars pendant l'exercice financier en cours afin de donner suite à d'autres priorités en éducation.

Monsieur le Président, ce printemps, ma collègue Elizabeth Witmer, ministre de l'Éducation, a annoncé que le financement axé sur les besoins des élèves connaîtrait une augmentation importante de près de 350 millions de dollars au cours de l'année scolaire à venir.

Notre plan porte ses fruits. Nos élèves font des progrès, dans les tests nationaux et internationaux.

Il est essentiel de poursuivre nos efforts, de continuer à investir en vue de l'amélioration des résultats scolaires et de faire en sorte que le système d'éducation publique soit davantage comptable quant à ces résultats.

« En bout de ligne, ce soutien [par les deniers publics] repose sur la volonté des intervenants du système d'éducation de l'améliorer continuellement et de rendre compte de ses résultats. » Groupe d'étude sur les écoles efficaces, 2001.

Ce printemps, le premier ministre Eves a annoncé qu'un montant supplémentaire de 65 millions de dollars serait versé aux conseils scolaires pour l'achat de manuels scolaires et de matériel pédagogique technologique.

Nous verserons également un montant de 25 millions de dollars en 2002-2003 pour étendre, de la 3e année à la 6e année, la portée de notre Stratégie de lecture au primaire, qui a fait ses preuves, et pour mettre en oeuvre, de la maternelle à la 3e année, une Stratégie de mathématiques au primaire.

J'annonce plusieurs initiatives visant à renforcer nos mesures d'amélioration des écoles et du rendement des élèves.

J'ai le plaisir d'annoncer que nous avons créé le Fonds d'amélioration du rendement scolaire. Dans le cadre de ce fonds de 20 millions de dollars, 5 000 $ seront d'abord octroyés à chaque directrice ou directeur d'école élémentaire dont les élèves de 3e année atteignent ou dépassent les objectifs de l'école en lecture et en écriture. La direction d'école, de concert avec le conseil d'école, pourra investir dans des initiatives locales qui contribuent à améliorer l'apprentissage des élèves dans cette école.

L'Ontario compte un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants extrêmement compétents et dévoués. Et bien que nous ayons établi des normes plus élevées visant le rendement et le perfectionnement professionnel du personnel enseignant, notre gouvernement estime qu'il se doit de les aider à continuellement perfectionner leurs connaissances et leurs compétences. Au cours de l'année à venir, nous consacrerons un montant ponctuel de 10 millions de dollars à l'élaboration de ressources pédagogiques professionnelles pour le personnel enseignant et de direction des écoles.

Nous investirons 5 millions de dollars en 2002-2003 pour étendre de la 3e à la 6e année la Stratégie de mathématiques au primaire et pour améliorer les compétences pédagogiques des enseignantes et des enseignants des écoles élémentaires dans ce domaine, afin qu'ils puissent aider les élèves à satisfaire aux nouvelles exigences du programme d'études.

Investissement dans l'éducation de l'enfance en difficulté

- **L'éducation de l'enfance en difficulté est une des priorités de notre gouvernement. Son financement s'est accru de 17 pour 100 depuis 1998-1999 pour atteindre 1,4 milliard de dollars.**
- **Nous octroierons un montant supplémentaire de 10 millions de dollars pour réduire les délais d'attente des enfants ayant des besoins particuliers et nécessitant une évaluation aux fins de l'allocation d'aide spécialisée en 2002-2003.**

Monsieur le Président, chaque jour, 800 000 enfants ontariens se rendent à l'école en autobus scolaire. Il est donc indispensable que notre système de transport par autobus scolaire soit sûr et efficace. J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous consacrerons 20 millions de dollars de plus par an au transport des élèves.

Ces fonds appuieront l'élaboration d'un nouveau mode de financement pour le transport des élèves afin que les conseils scolaires travaillent en collaboration pour assurer le transport de leurs élèves de façon sûre et efficace.

J'ai également le plaisir d'annoncer que nous prenons des mesures, dans le cadre de deux initiatives connexes, afin de rénover et de moderniser nos écoles, en commençant par les besoins les plus pressants.

Premièrement, nous consacrerons une somme de 17 millions de dollars sur deux ans à l'évaluation, en collaboration avec les conseils scolaires, des besoins en matière de réfection de toutes les écoles de la province, en vue d'établir les priorités en matière d'investissement.

Deuxièmement, nous augmenterons en permanence de 25 millions de dollars le financement accordé aux conseils scolaires pour la réfection des écoles afin qu'ils effectuent les réparations et les rénovations les plus urgentes. Ce montant s'ajoute aux 6,5 millions de dollars déjà octroyés aux neuf conseils scolaires devant assumer des frais de réparation prohibitifs.

En dernier lieu, l'Ontario consacrera cette année la somme de 10 millions de dollars pour moderniser les écoles provinciales pour les élèves ayant un handicap.

Monsieur le Président, les initiatives que j'ai annoncées aujourd'hui augmenteront les sommes que nous avons affectées à l'éducation publique de 45 millions de dollars au cours de l'année scolaire 2002-2003 et de 45 millions de dollars pendant l'exercice financier en cours afin de donner suite à d'autres priorités en éducation.

Monsieur le Président, ce printemps, ma collègue Elizabeth Witmer, ministre de l'Éducation, a annoncé que le financement axé sur les besoins des élèves connaîtrait une augmentation importante de près de 350 millions de dollars au cours de l'année scolaire à venir.

En fait, le financement de l'éducation a augmenté de 11 pour 100, pour passer de 12,9 milliards de dollars en 1995 à 14,3 milliards de dollars cette année, ce qui représente une hausse plus importante que celle des effectifs pendant cette période.

Notre gouvernement a instauré le financement axé sur les besoins des élèves en 1998. L'éducation est ainsi financée en fonction des effectifs et des besoins des élèves plutôt que de l'assiette fiscale locale. Il n'y a plus de conseils scolaires « riches » ni de conseils scolaires « pauvres » et l'accès à l'éducation est le même pour tous les élèves, peu importe où ils vivent. Cette mesure garantit également que moins d'argent est consacré à l'administration et que davantage est affecté aux classes.

Si, de toute évidence, la nouvelle formule de financement a permis de faire beaucoup, les Ontariennes et Ontariens nous ont dit qu'ils voulaient que les ressources soient investies là où on en a le plus besoin.

C'est la raison pour laquelle nous avons annoncé, dans le Discours du Trône, que M. Mordechai Rozanski, président de l'Université de Guelph, avait été nommé pour revoir la formule de financement. La ministre Witmer a publié le mandat de cet examen la semaine dernière.

Monsieur le Président, le 3 novembre 2000, le premier ministre de l'époque, Mike Harris, a lancé La promesse de l'Ontario - partenariat pour l'enfance et la jeunesse.

Cette initiative repose sur l'esprit traditionnel de bénévolat et de service communautaire qui caractérise la province. Elle consiste à soutenir nos enfants en mobilisant les particuliers, les familles, les organismes de la jeunesse, les écoles, les entreprises et le gouvernement et en les encourageant à s'associer dans un partenariat unique afin de tenir les cinq promesses faites à nos jeunes :

- Un bon départ
- Un adulte compatissant
- Des lieux sûrs pour apprendre et grandir
- Les outils de la réussite
- L'occasion de faire toute une différence

À ce jour, les partenaires de l'initiative La promesse de l'Ontario se sont engagés à fournir plus de 39 millions de dollars.

Le gouvernement de l'Ontario continue à appuyer cette initiative. M. Harris, président actuel du Comité de conseillers de l'initiative La promesse de l'Ontario, poursuit son action auprès d'autres partenaires des secteurs privé et à but non lucratif en vue d'aider les enfants et les familles.

Investissements supplémentaires dans les universités et les collèges

Monsieur le Président, étant donné que nous vivons aujourd'hui dans une société axée sur le savoir et caractérisée par la mondialisation et la concurrence, l'enseignement postsecondaire est indispensable à notre prospérité future et à l'amélioration de l'atout naturel dont jouit l'Ontario : sa main-d'oeuvre hautement qualifiée et la diversité de sa population, avec ses contacts dans le monde entier.

Pour élargir et améliorer l'enseignement postsecondaire, notre gouvernement a investi dans de nouveaux édifices et laboratoires, des projets de recherche, de nouvelles immobilisations et de nouvelles initiatives visant à faciliter l'acquisition de compétences avancées, comme le Programme d'accès aux perspectives d'avenir.

Grâce à l'initiative SuperCroissance, nous avons investi plus de 1 milliard de dollars dans la création de 73 000 places supplémentaires dans les collèges et les universités en prévision de l'augmentation du nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire et de l'arrivée de la double cohorte du palier secondaire en 2003.

Il s'agit là du plus grand apport de capitaux depuis que les gouvernements Robarts et Davis ont créé le système d'éducation postsecondaire moderne de l'Ontario. Les universités et les collèges se sont engagés à établir 36 000 places supplémentaires dans le cadre d'initiatives d'amélioration du fonctionnement.

Dans le cadre de notre plan visant à accroître la capacité des établissements d'enseignement postsecondaire, la loi budgétaire que je dépose aujourd'hui comprend l'établissement de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario dans la région de Durham. Cette nouvelle institution fournirait une formation novatrice et adaptée aux besoins des étudiantes et étudiants, qui pourront obtenir un diplôme ou un grade universitaire selon le programme qu'ils auront choisi.

Nouveaux investissements dans l'enseignement postsecondaire

Une place pour chaque étudiante et étudiant

- Augmentation de 75 millions de dollars des subventions de fonctionnement, qui atteindront 368 millions de dollars d'ici 2003-2004, pour faire face aux hausses d'effectifs.
- Augmentation de 16 millions de dollars des fonds accordés au titre du fonctionnement aux collèges et aux universités du Nord et des régions rurales.

Combler les pénuries de personnel qualifié

- 50 millions de dollars d'ici 2005-2006 pour le financement de programmes de sciences infirmières coopératifs sanctionnés par un diplôme.
- 50 millions de dollars répartis sur cinq ans pour l'achat de matériel de pointe et de matériel d'apprentissage par l'entremise du Fonds d'amélioration du matériel et des ressources dans les collèges.
- 25 millions de dollars par an d'ici 2005-2006 pour élargir davantage les programmes d'apprentissage et de formation.
- Affectation de 14 millions de dollars d'ici 2005-2006 afin de hausser de 160 le nombre de places en première année dans les facultés de médecine, au premier cycle.

Augmentation de l'aide accordée aux étudiantes et étudiants

- La province consultera les étudiantes et étudiants, les collèges et les universités en vue de l'élaboration de la deuxième phase du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario, afin qu'il puisse fournir de l'aide à 400 000 étudiantes et étudiants au cours de la prochaine décennie.

L'an dernier, nous avons pris un engagement pluriannuel concernant la subvention de fonctionnement afin de faire face à la hausse prévue des effectifs. Or, selon les projections révisées, le nombre d'inscriptions à l'arrivée de la double cohorte sera plus élevé que prévu. Nous augmentons donc de 75 millions de dollars le financement pluriannuel que nous nous étions engagés à accorder aux collèges et aux universités, portant ce montant à 368 millions de dollars d'ici 2003-2004.

Monsieur le Président, nous devons créer encore plus de places pour faire face au nombre plus élevé que prévu d'inscriptions.

J'annonce donc que la Société SuperCroissance collaborera avec ma collègue, la ministre Diane Cunningham, et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités afin de procéder à une deuxième demande de propositions dans le cadre de l'initiative SuperCroissance. Nous étudierons les propositions les plus créatives et les plus économiques visant à accroître le nombre de places dans les régions où c'est nécessaire.

Nous nous sommes engagés à poursuivre notre partenariat avec nos établissements d'enseignement postsecondaire afin de permettre à tous les élèves de la province possédant le diplôme nécessaire de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires s'ils le souhaitent.

> « Ce projet de loi... prévoit la création et l'administration d'un réseau de collèges d'arts appliqués et de technologie... Cette initiative représente une autre étape vers la réalisation de notre objectif d'agrandir et de repenser nos écoles et universités afin de mieux répondre aux nouvelles exigences d'une époque pleine de défis. » William G. Davis, ministre de l'Éducation, 1965, annonçant la création des collèges communautaires de la province.
> (traduction libre)

Monsieur le Président, les 25 collèges d'arts appliqués et de technologie forment des travailleurs spécialisés dans des campus situés dans plus de 100 localités de la province. Ces établissements jouent un rôle crucial dans notre économie en préparant des travailleurs pour des centaines de professions spécialisées.

Pour aider les collèges à remplir leur mission, nous créons le Fonds d'amélioration du matériel et des ressources dans les collèges. Au cours des cinq prochaines années, le Fonds versera 50 millions de dollars aux collèges pour les aider à acheter du matériel de pointe et des ressources d'apprentissage.

Nous reconnaissons également que les collèges et les universités du Nord et des régions rurales font face à des difficultés financières en raison de leur situation géographique et du fait qu'ils ne peuvent réaliser des économies d'échelle. Par souci d'équité et de justice, nous octroierons chaque année 10 millions de dollars en fonds de fonctionnement supplémentaires aux collèges du Nord et à ceux qui servent des collectivités rurales, ainsi qu'un montant supplémentaire de 6 millions de dollars par an aux universités du Nord.

Le manque de ressources financières ne devrait pas empêcher les gens de faire des études postsecondaires. La province consultera les étudiantes et étudiants, les collèges et les universités afin d'élaborer la deuxième phase du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et aussi d'aider 400 000 étudiantes et étudiants à faire des études collégiales et universitaires au cours de la prochaine décennie.

Nouveaux investissements dans l'enseignement postsecondaire

Une place pour chaque étudiante et étudiant

- **Augmentation de 75 millions de dollars des subventions de fonctionnement, qui atteindront 368 millions de dollars d'ici 2003-2004, pour faire face aux hausses d'effectifs.**
- **Augmentation de 16 millions de dollars des fonds accordés au titre du fonctionnement aux collèges et aux universités du Nord et des régions rurales.**

Combler les pénuries de personnel qualifié

- **50 millions de dollars d'ici 2005-2006 pour le financement de programmes de sciences infirmières coopératifs sanctionnés par un diplôme.**
- **50 millions de dollars répartis sur cinq ans pour l'achat de matériel de pointe et de matériel d'apprentissage par l'entremise du Fonds d'amélioration du matériel et des ressources dans les collèges.**
- **25 millions de dollars par an d'ici 2005-2006 pour élargir davantage les programmes d'apprentissage et de formation.**
- **Affectation de 14 millions de dollars d'ici 2005-2006 afin de hausser de 160 le nombre de places en première année dans les facultés de médecine, au premier cycle.**

Augmentation de l'aide accordée aux étudiantes et étudiants

- **La province consultera les étudiantes et étudiants, les collèges et les universités en vue de l'élaboration de la deuxième phase du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario, afin qu'il puisse fournir de l'aide à 400 000 étudiantes et étudiants au cours de la prochaine décennie.**

L'an dernier, nous avons pris un engagement pluriannuel concernant la subvention de fonctionnement afin de faire face à la hausse prévue des effectifs. Or, selon les projections révisées, le nombre d'inscriptions à l'arrivée de la double cohorte sera plus élevé que prévu. Nous augmentons donc de 75 millions de dollars le financement pluriannuel que nous nous étions engagés à accorder aux collèges et aux universités, portant ce montant à 368 millions de dollars d'ici 2003-2004.

Monsieur le Président, nous devons créer encore plus de places pour faire face au nombre plus élevé que prévu d'inscriptions.

J'annonce donc que la Société SuperCroissance collaborera avec ma collègue, la ministre Diane Cunningham, et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités afin de procéder à une deuxième demande de propositions dans le cadre de l'initiative SuperCroissance. Nous étudierons les propositions les plus créatives et les plus économiques visant à accroître le nombre de places dans les régions où c'est nécessaire.

Nous nous sommes engagés à poursuivre notre partenariat avec nos établissements d'enseignement postsecondaire afin de permettre à tous les élèves de la province possédant le diplôme nécessaire de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires s'ils le souhaitent.

« Ce projet de loi... prévoit la création et l'administration d'un réseau de collèges d'arts appliqués et de technologie... Cette initiative représente une autre étape vers la réalisation de notre objectif d'agrandir et de repenser nos écoles et universités afin de mieux répondre aux nouvelles exigences d'une époque pleine de défis. » William G. Davis, ministre de l'Éducation, 1965, annonçant la création des collèges communautaires de la province.
(traduction libre)

Monsieur le Président, les 25 collèges d'arts appliqués et de technologie forment des travailleurs spécialisés dans des campus situés dans plus de 100 localités de la province. Ces établissements jouent un rôle crucial dans notre économie en préparant des travailleurs pour des centaines de professions spécialisées.

Pour aider les collèges à remplir leur mission, nous créons le Fonds d'amélioration du matériel et des ressources dans les collèges. Au cours des cinq prochaines années, le Fonds versera 50 millions de dollars aux collèges pour les aider à acheter du matériel de pointe et des ressources d'apprentissage.

Nous reconnaissons également que les collèges et les universités du Nord et des régions rurales font face à des difficultés financières en raison de leur situation géographique et du fait qu'ils ne peuvent réaliser des économies d'échelle. Par souci d'équité et de justice, nous octroierons chaque année 10 millions de dollars en fonds de fonctionnement supplémentaires aux collèges du Nord et à ceux qui servent des collectivités rurales, ainsi qu'un montant supplémentaire de 6 millions de dollars par an aux universités du Nord.

Le manque de ressources financières ne devrait pas empêcher les gens de faire des études postsecondaires. La province consultera les étudiantes et étudiants, les collèges et les universités afin d'élaborer la deuxième phase du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et aussi d'aider 400 000 étudiantes et étudiants à faire des études collégiales et universitaires au cours de la prochaine décennie.

Développement de l'apprentissage et nouvelles options de formation

Monsieur le Président, le gouvernement a modernisé le système d'apprentissage ontarien et en a accru le financement de près de 50 pour 100.

En 1996, le gouvernement fédéral a accepté de donner aux provinces la responsabilité première de la formation et de leur accorder près de 2 milliards de dollars provenant du Compte d'assurance-emploi pour payer les programmes d'emploi.

Six ans plus tard, l'Ontario est la seule province avec laquelle le gouvernement fédéral a refusé de signer une entente. Nous tentons toujours d'obtenir la signature d'une Entente sur le développement du marché du travail qui permettrait aux Ontariennes et aux Ontariens d'avoir accès à près de 600 millions de dollars en fonds d'apprentissage et de formation professionnelle.

> **« Le PAJO (Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario) est très important pour les intéressés qui soutiennent le gouvernement dans son engagement de doubler le nombre de personnes inscrites à des programmes d'apprentissage et, partant, d'accroître le nombre d'occasions de participer au PAJO. » Garfield Dunlop, député provincial, *Report on Technological Education in Ontario's Public Schools: Contributing to a Skilled Workforce*, 2002. (traduction libre)**

Cependant, avec ou sans entente, l'Ontario doit aller de l'avant pour améliorer son système de formation et l'étendre à de nouveaux métiers. Cette année, nous investirons donc 5 millions de dollars dans l'apprentissage, investissement qui atteindra 25 millions de dollars d'ici 2005-2006, pour mettre en oeuvre des services dont pourront se prévaloir de 6 000 à 8 000 personnes de plus.

Un environnement sûr et sain

Monsieur le Président, nous sommes résolus à faire en sorte que l'Ontario adopte les politiques sur la salubrité de l'eau potable les plus rigoureuses du monde et nous affecterons les ressources nécessaires à cette fin.

À la suite des événements tragiques survenus à Walkerton, le gouvernement a pris sur-le-champ des mesures pour accroître l'innocuité de l'eau. Il a notamment affecté 18 millions de dollars à Opération eau propre pour faciliter la mise en application de nouveaux règlements rigoureux régissant les réseaux d'eau.

Les deux parties du rapport de Monsieur le Juge Dennis O'Connor dressent un plan clair et précis de ce qu'il reste à faire. C'est pourquoi nous avons accepté toutes ses recommandations et demeurons tout à fait déterminés à les mettre en oeuvre. Nous allouons des fonds supplémentaires pour que le nombre d'inspecteurs des réseaux d'eau municipaux soit plus que doublé.

Développement de l'apprentissage et nouvelles options de formation

Monsieur le Président, le gouvernement a modernisé le système d'apprentissage ontarien et en a accru le financement de près de 50 pour 100.

En 1996, le gouvernement fédéral a accepté de donner aux provinces la responsabilité première de la formation et de leur accorder près de 2 milliards de dollars provenant du Compte d'assurance-emploi pour payer les programmes d'emploi.

Six ans plus tard, l'Ontario est la seule province avec laquelle le gouvernement fédéral a refusé de signer une entente. Nous tentons toujours d'obtenir la signature d'une Entente sur le développement du marché du travail qui permettrait aux Ontariennes et aux Ontariens d'avoir accès à près de 600 millions de dollars en fonds d'apprentissage et de formation professionnelle.

« Le PAJO (Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario) est très important pour les intéressés qui soutiennent le gouvernement dans son engagement de doubler le nombre de personnes inscrites à des programmes d'apprentissage et, partant, d'accroître le nombre d'occasions de participer au PAJO. » Garfield Dunlop, **député provincial,** ***Report on Technological Education in Ontario's Public Schools: Contributing to a Skilled Workforce*****, 2002.** **(traduction libre)**

Cependant, avec ou sans entente, l'Ontario doit aller de l'avant pour améliorer son système de formation et l'étendre à de nouveaux métiers. Cette année, nous investirons donc 5 millions de dollars dans l'apprentissage, investissement qui atteindra 25 millions de dollars d'ici 2005-2006, pour mettre en oeuvre des services dont pourront se prévaloir de 6 000 à 8 000 personnes de plus.

Un environnement sûr et sain

Monsieur le Président, nous sommes résolus à faire en sorte que l'Ontario adopte les politiques sur la salubrité de l'eau potable les plus rigoureuses du monde et nous affecterons les ressources nécessaires à cette fin.

À la suite des événements tragiques survenus à Walkerton, le gouvernement a pris sur-le-champ des mesures pour accroître l'innocuité de l'eau. Il a notamment affecté 18 millions de dollars à Opération eau propre pour faciliter la mise en application de nouveaux règlements rigoureux régissant les réseaux d'eau.

Les deux parties du rapport de Monsieur le Juge Dennis O'Connor dressent un plan clair et précis de ce qu'il reste à faire. C'est pourquoi nous avons accepté toutes ses recommandations et demeurons tout à fait déterminés à les mettre en oeuvre. Nous allouons des fonds supplémentaires pour que le nombre d'inspecteurs des réseaux d'eau municipaux soit plus que doublé.

Les événements de la dernière semaine témoignent de l'importance d'une vigilance constante pour faire en sorte que l'eau de l'Ontario soit propre et salubre. Nous prendrons toute autre mesure qui pourrait s'avérer nécessaire pour assurer aux Ontariennes et aux Ontariens que notre eau potable est propre et salubre.

M. O'Connor a estimé que la mise en oeuvre de ses recommandations représentera une dépense ponctuelle pour la province, les municipalités et les particuliers pouvant atteindre 280 millions de dollars et des coûts permanents d'environ 50 millions de dollars.

Monsieur le Président, je suis heureuse d'annoncer que le gouvernement s'engagera à faire un investissement de plus d'un demi-milliard de dollars au cours des deux prochaines années pour assurer un approvisionnement en eau propre et salubre pour les Ontariennes et Ontariens. Cette année, nous verserons 245 millions de dollars, qui permettront notamment :

- d'aider les municipalités à améliorer leurs réseaux d'eau pour qu'ils satisfassent à nos nouvelles normes rigoureuses et d'apporter d'autres améliorations à leurs systèmes de traitement des eaux usées;
- d'établir le Fonds de protection du patrimoine des eaux de l'Ontario doté d'un budget de 50 millions de dollars et le Centre d'excellence en eau et assainissement de Walkerton afin de donner accès à la technologie, aux recherches et aux connaissances scientifiques les meilleures qui soient, à la technologie et à la formation dans le domaine de la gestion et du contrôle de notre eau potable pour en assurer la salubrité;
- de commencer à mettre en oeuvre les recommandations contenues dans la deuxième partie du rapport du juge O'Connor;
- de mener des études sur les eaux souterraines afin de soutenir l'élaboration de plans de protection de l'eau de source;
- d'acheter de l'équipement de surveillance de l'environnement et de l'eau pour le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario.

Des chercheurs sont sur le point d'élaborer un système automatisé de vérification de l'eau permettant de déceler immédiatement les contaminations biologiques et d'aviser immédiatement les personnes responsables de l'entretien des réseaux d'eau. La province collaborera avec les municipalités, les chercheurs et les particuliers afin d'élaborer et d'utiliser cette technologie innovatrice pour assurer la sécurité des Ontariennes et des Ontariens et pour faire en sorte que ce soit à leur profit.

J'aimerais remercier Marilyn Churley, députée de Toronto-Danforth, pour la loi qu'elle a proposée afin d'améliorer la loi ontarienne sur la qualité de l'eau potable de l'Ontario. Mon collègue Chris Stockwell, ministre de l'Environnement et de

l'Énergie, collaborera avec elle pour assurer l'adoption d'une loi sur la salubrité de l'eau potable en Ontario, qu'appuie le juge O'Connor dans ses recommandations.

Le juge O'Connor souscrit également au projet de loi 155, la *Loi de 2001 sur la durabilité des réseaux d'eau et d'égouts*, qu'il considère comme la base d'une approche législative éclairée pour assurer un approvisionnement en eau propre et salubre pour l'avenir. En mettant en oeuvre les mesures législatives proposées, nous reconnaissons, à l'instar de Monsieur le Juge O'Connor, qu'il peut y avoir des circonstances exceptionnelles dans lesquelles certaines municipalités pourront avoir besoin d'aide pour maintenir la taxe d'eau abordable pour les consommateurs.

Dans la deuxième partie de son rapport, M. O'Connor reconnaît que chacun devra assumer sa part de ce qu'il en coûtera pour assurer un approvisionnement en eau propre et salubre, et il estime que ses recommandations pourraient coûter annuellement jusqu'à 19 $ par ménage.

M. O'Connor a également souligné l'importance de la planification et de la gestion des bassins hydrographiques. Nous sommes d'accord et nous avons déjà pris la première mesure. Ainsi, aux termes de la *Loi de 2001 sur la conservation de la moraine d'Oak Ridges*, nous protégerons la totalité des importantes ressources en eau de la moraine ainsi que ses attributs naturels significatifs.

Nous avons affecté un montant initial de 15 millions de dollars à la Fiducie du patrimoine de la moraine d'Oak Ridges. Avec le financement de nos partenaires des autres paliers de gouvernement, du secteur privé et des organismes sans but lucratif, la Fiducie permettra de financer et de soutenir des activités telles que l'acquisition et la gestion des terres, la recherche, la sensibilisation du public et l'aménagement d'un sentier traversant la moraine.

Qu'il s'agisse de l'aménagement de parcs provinciaux, de l'escarpement du Niagara ou de Patrimoine vital Ontario, les gouvernements progressistes-conservateurs se sont toujours employés à protéger notre patrimoine naturel et les zones écologiquement sensibles.

Monsieur le Président, le gouvernement est également résolu à assainir l'air. Je veux remercier le Comité spécial des sources de carburants de remplacement, présidé par Doug Galt, député de Northumberland, pour les nombreuses recommandations réfléchies et créatives contenues dans son rapport.

Conformément à l'une des recommandations du rapport, le premier ministre a récemment proposé d'exempter le biodiesel de la taxe sur les carburants en Ontario. En outre, je propose d'étendre la remise de la taxe de vente visant les véhicules électriques hybrides aux utilitaires sport et aux camionnettes dotées de cette technologie.

Initiatives de l'Ontario en matière de qualité de l'air

- **Le programme Air pur Ontario prendra de l'expansion en juillet 2002 et s'étendra à toute la zone de smog du Sud de l'Ontario.**
- **La Patrouille anti-smog repère et teste les véhicules dont les gaz d'échappement sont visibles et excessifs, notamment les camions, les autobus et les autres véhicules de l'extérieur de l'Ontario.**
- **Le gouvernement exige également que la centrale électrique Lakeview cesse d'utiliser du charbon d'ici le 30 avril 2005. De plus, l'Ontario a établi de nouvelles limites rigoureuses sur les polluants de l'air et un programme d'échange de droits d'émission pour le secteur de l'électricité, qui réduira les rejets de polluants.**
- **L'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence permet aux consommateurs de choisir leur électricité à partir de sources d'énergie renouvelable.**
- **L'Ontario est l'un des premiers territoires du monde à exiger la surveillance d'un large éventail de gaz à effet de serre liés aux changements climatiques, et la publication de rapports à ce sujet.**
- **En 2000, l'Ontario a adopté une loi lui permettant d'imposer les amendes les plus élevées et les peines d'emprisonnement les plus longues au Canada pour les infractions environnementales majeures.**

Investissement dans l'infrastructure pour bâtir l'avenir

Monsieur le Président, la prospérité dépend de l'investissement dans l'infrastructure sur laquelle reposent notre économie et notre qualité de vie : routes, transports en commun, universités, collèges, hôpitaux, réseaux d'eau et installations communautaires.

C'est pourquoi nous avons créé l'initiative SuperCroissance. Avec nos partenaires des secteurs public et privé, nous investirons au moins 20 milliards de dollars sur cinq ans.

Avec les investissements dans l'infrastructure de 2,7 milliards de dollars prévus dans le présent budget, le gouvernement et ses partenaires sont en voie d'atteindre cet objectif d'ici 2004.

Initiatives de l'Ontario en matière de qualité de l'air

- Le programme Air pur Ontario prendra de l'expansion en juillet 2002 et s'étendra à toute la zone de smog du Sud de l'Ontario.
- La Patrouille anti-smog repère et teste les véhicules dont les gaz d'échappement sont visibles et excessifs, notamment les camions, les autobus et les autres véhicules de l'extérieur de l'Ontario.
- Le gouvernement exige également que la centrale électrique Lakeview cesse d'utiliser du charbon d'ici le 30 avril 2005. De plus, l'Ontario a établi de nouvelles limites rigoureuses sur les polluants de l'air et un programme d'échange de droits d'émission pour le secteur de l'électricité, qui réduira les rejets de polluants.
- L'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence permet aux consommateurs de choisir leur électricité à partir de sources d'énergie renouvelable.
- L'Ontario est l'un des premiers territoires du monde à exiger la surveillance d'un large éventail de gaz à effet de serre liés aux changements climatiques, et la publication de rapports à ce sujet.
- En 2000, l'Ontario a adopté une loi lui permettant d'imposer les amendes les plus élevées et les peines d'emprisonnement les plus longues au Canada pour les infractions environnementales majeures.

Investissement dans l'infrastructure pour bâtir l'avenir

Monsieur le Président, la prospérité dépend de l'investissement dans l'infrastructure sur laquelle reposent notre économie et notre qualité de vie : routes, transports en commun, universités, collèges, hôpitaux, réseaux d'eau et installations communautaires.

C'est pourquoi nous avons créé l'initiative SuperCroissance. Avec nos partenaires des secteurs public et privé, nous investirons au moins 20 milliards de dollars sur cinq ans.

Avec les investissements dans l'infrastructure de 2,7 milliards de dollars prévus dans le présent budget, le gouvernement et ses partenaires sont en voie d'atteindre cet objectif d'ici 2004.

Investissements dans la renaissance culturelle de l'Ontario dans le cadre de l'initiative SuperCroissance

Le 31 mai 2002, le premier ministre, Ernie Eves, a annoncé un investissement de 119,5 millions de dollars dans sept des installations culturelles les plus importantes de l'Ontario. Ce montant comprend :

- 31 millions de dollars pour la Canadian Opera Company (valeur du terrain);
- 30 millions de dollars pour l'agrandissement du Musée royal de l'Ontario et l'expansion de ses expositions;
- 24 millions de dollars pour l'agrandissement du Musée des beaux-arts de l'Ontario et l'amélioration de ses expositions;
- 20 millions de dollars pour l'agrandissement de l'École nationale de ballet;
- 10 millions de dollars pour l'agrandissement du Royal Conservatory of Music.

En prenant en compte les contributions de nos partenaires, des investissements évalués à plus de 500 millions de dollars seront faits.

Investissements dans les routes et les transports en commun dans le cadre de l'initiative SuperCroissance

- 10 milliards de dollars sur dix ans pour renouveler et agrandir notre réseau routier;
- investissement de 1 milliard de dollars dans notre réseau routier au cours de l'année à venir;
- mise en oeuvre de notre plan décennal d'investissement dans les transports en commun doté d'un budget de 9 milliards de dollars;
- nécessité pour le gouvernement fédéral de devenir partenaire à part entière de l'Ontario et de ses municipalités pour ce qui est des investissements dans les transports en commun;
- reprise en charge du Réseau GO; les services actuels du Réseau GO serviront de fondement à l'expansion des réseaux de transports en commun interrégionaux dans toute la région du Golden Horseshoe.

Investissements visant à aider les personnes vulnérables

- 27 millions de dollars par année pour fournir des programmes et des services spécialisés aux enfants souffrant d'un ensemble de déficiences physiques, psychiques, développementales et comportementales et dont les besoins complexes ne sont pas satisfaits dans leur collectivité;
- 104 millions de dollars en 2002-2003, montant qui passera à 197 millions de dollars par année, afin d'améliorer les services aux personnes ayant une déficience développementale. Il s'agit d'une hausse de 49 millions de dollars par rapport à 2001-2002. De plus, le gouvernement provincial est toujours déterminé à investir 67 millions de dollars sur cinq ans dans l'aménagement de places supplémentaires afin que les personnes ayant une déficience développementale puissent vivre dans la collectivité;
- Plus de 860 millions de dollars afin de protéger les enfants contre la négligence et les mauvais traitements. Il s'agit d'une augmentation de 139 pour 100 depuis 1995;
- 114 millions de dollars cette année afin de fournir des services de relève aux familles qui s'occupent d'enfants ayant des besoins très élevés et aux parents qui prennent soin d'enfants adultes ayant une déficience développementale.

Respect des personnes chargées de notre protection et fourniture d'équipement

- En collaboration avec les services de lutte contre les incendies, établissement d'un monument commémoratif en l'honneur des pompiers à Queen's Park.
- 4 millions de dollars pour doter plus de véhicules de la Police provinciale de l'Ontario de postes de travail mobiles.

CONSOLIDER LA CROISSANCE DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Favoriser une économie fondée sur l'innovation

Monsieur le Président, nous reconnaissons que pour devenir plus productif et concurrentiel, l'Ontario doit devenir plus novateur. Nous avons pour objectif de devenir l'un des territoires les plus performants de l'Amérique du Nord au chapitre de la recherche et de l'innovation.

Depuis 1997, la quasi-totalité du budget d'un demi-milliard de dollars du Fonds ontarien d'encouragement à la recherche-développement a été affectée à des projets de recherche dans tout l'Ontario.

Afin de favoriser l'excellence en recherche et les partenariats entre l'industrie et les chercheurs de l'Ontario, j'annonce aujourd'hui une hausse de 250 millions de dollars sur cinq ans du budget du Fonds qui permettra de procéder à un nouvel appel de propositions de recherche à l'automne.

Nous augmenterons également de 300 millions de dollars le budget du Fonds ontarien pour l'innovation pour aider les universités, les collèges communautaires, les hôpitaux et les établissements de recherche à élaborer l'infrastructure nécessaire à la recherche scientifique et au développement technologique. Ce montant portera l'investissement du gouvernement dans l'infrastructure de recherche de l'Ontario à plus de 1 milliard de dollars.

Le Fonds ontarien d'encouragement à la recherche-développement et le Fonds ontarien pour l'innovation visent tous les deux à promouvoir l'excellence et à accroître la capacité de recherche en Ontario. Avec l'annonce d'aujourd'hui, notre gouvernement aura alloué au total 1,8 milliard de dollars à l'innovation par l'entremise de ces deux programmes.

La semaine dernière seulement, nous avons vu ce qui pouvait être réalisé grâce à l'effet combiné de ces deux programmes. Le 14 juin, le gouvernement a annoncé un investissement conjoint de plus de 11,5 millions de dollars provenant de ces deux fonds dans le Perimeter Institute et l'Université de Waterloo pour des projets qui soutiendront des instituts de calibre mondial en physique théorique et en informatique quantique.

Dans le présent budget, Monsieur le Président, j'alloue 5 millions de dollars de plus par année sur trois ans, à compter de 2004-2005, pour soutenir le travail important qu'accomplit le Perimeter Institute. Avec cette somme, notre investissement total s'élève à plus de 25 millions de dollars.

Monsieur le Président, dans le budget de 2000, nous nous sommes engagés à verser 30 millions de dollars par année au Fonds innovation-recherche de l'Ontario. Ce

fonds demeure le seul programme permanent au Canada qui vise uniquement à assumer les frais généraux liés à la recherche.

Nous renforcerons notre engagement envers la recherche en augmentant ce fonds de 2 millions de dollars par année et nous mettons le gouvernement fédéral au défi de fournir un soutien continu et adéquat pour couvrir les frais généraux des recherches qu'il parraine.

Monsieur le Président, l'Ontario doit tirer des avantages sociaux et économiques plus grands de ses investissements en recherche-développement et de la production scientifique des universités, des collèges et des hôpitaux de recherche de la province. Pour que la commercialisation soit fructueuse, des liens plus solides doivent être établis entre, d'une part, les responsables de recherches financées par les deniers publics et, d'autre part, les marchés et les entrepreneurs qui fabriquent des produits et offrent des services qui peuvent trouver preneurs sur les marchés mondiaux.

J'annonce aujourd'hui la reconduction pour cinq ans du Programme des centres d'excellence de l'Ontario, assortie de fonds de 161 millions de dollars pour encourager les dirigeants des petites et des moyennes entreprises à accéder à l'expertise nécessaire et à commercialiser les inventions produites par les institutions financées par les deniers publics.

Monsieur le Président, l'établissement de liens solides entre les chercheurs universitaires et les entreprises est essentiel dans le secteur de la biotechnologie. Plus de la moitié des investissements faits dans le cadre du Fonds d'encouragement à la recherche-développement favorisent les partenariats de recherche entre l'industrie et les universités dans le domaine des sciences de la vie. Mais nous devons faire plus, et c'est ce que nous faisons.

Le 7 juin, le premier ministre, Ernie Eves, a annoncé une stratégie de 51 millions de dollars qui contribuera à faire de l'Ontario un chef de file en biotechnologie en Amérique du Nord en attirant des scientifiques et de nouveaux investisseurs dans la province. Ce montant comprend un investissement de 20 millions de dollars dans le quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes au centre-ville de Toronto, qui pourrait se traduire par un investissement total des secteurs public et privé pouvant atteindre 300 millions de dollars.

Cette stratégie comprend aussi un Programme d'innovation en biotechnologie pour le développement des partenariats régionaux, doté d'un budget de 30 millions de dollars, qui fournit des subventions afin d'élaborer des plans d'innovation régionaux et de soutenir l'établissement de centres de commercialisation, de parcs de recherche et de réseaux d'innovation dans toutes les régions de l'Ontario.

Le gouvernement fournira également des fonds de démarrage pour un institut de bioprocédés, ce qui contribuera à faire de l'Ontario un chef de file dans le

développement et la fabrication de protéines thérapeutiques, un ingrédient de base de nouveaux médicaments prometteurs.

De plus amples détails concernant ces initiatives seront fournis par mon collègue, Jim Flaherty, ministre de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation.

Des marchés financiers justes et efficients

Monsieur le Président, les entreprises doivent avoir accès aux capitaux pour investir dans de nouveaux produits et services et dans la création d'emplois. Les épargnants et les investisseurs ont besoin de marchés financiers qu'ils jugent fiables et capables de protéger leurs intérêts financiers.

J'aimerais remercier Purdy Crawford et les autres membres du comité d'étude de cinq ans chargé d'examiner la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario pour le rapport provisoire qu'ils viennent de publier.

Le rapport souligne que l'industrie des valeurs mobilières du Canada doit se conformer à 13 séries de règles et de règlements administrés par 13 organismes de réglementation différents. Cela impose un fardeau aux entreprises et aux investisseurs qui font des affaires dans diverses régions du Canada et affaiblit le rendement économique du pays.

J'ai l'intention de collaborer avec mes collègues de l'ensemble du Canada pour promouvoir les avantages que nous retirerons tous d'une réglementation nationale sur les valeurs mobilières.

Monsieur le Président, quand nous avons été élus en 1995, les primes d'assurance-automobile en Ontario risquaient d'augmenter de plus de 10 pour 100 à cause des réformes manquées du régime d'assurance-automobile mises de l'avant par les gouvernements précédents. À la suite de la réforme législative du régime d'assurance-automobile de 1996, les primes d'assurance-automobile ont baissé pendant un certain nombre d'années. Cependant, la situation a changé. Aussi bien ici qu'ailleurs en Amérique du Nord, la hausse des coûts des services de santé et des réparations des véhicules contribue à l'augmentation des primes.

Nous nous attaquerons aux pressions qui touchent le système et nous envisagerons également des solutions à long terme pour faire en sorte que l'assurance-automobile demeure accessible et abordable pour les Ontariennes et Ontariens. J'ai demandé à Ted Chudleigh, mon adjoint parlementaire, et à Rob Sampson, auteur de notre réforme de 1996, de terminer les consultations amorcées l'an dernier et de présenter au gouvernement, dès que possible, un plan d'action.

Des collectivités saines et en croissance

Monsieur le Président, la prospérité économique est tributaire de la vigueur de nos villes et de nos collectivités rurales. Conscients de cette réalité, nous avons investi dans la capacité de nos collectivités à contribuer à la croissance économique de l'Ontario et à notre qualité de vie.

Nous avons mis en oeuvre des réformes globales et profondes de la fiscalité foncière afin d'améliorer l'équité et de revigorer cette importante source de recettes municipales.

Mon collègue, Chris Hodgson, ministre des Affaires municipales et du Logement, a déposé la première loi sur les municipalités à être présentée en Ontario depuis plus d'un siècle, pour faire en sorte que les municipalités disposent des pouvoirs juridiques et financiers nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités actuelles.

Sous sa direction, nous avons lancé une ambitieuse initiative de partenariat, la stratégie de croissance intelligente, dans le but de promouvoir et de gérer la croissance d'une manière qui contribue à la vigueur de l'économie et des collectivités et favorise un environnement sain et propre.

La croissance intelligente nécessite des investissements pour améliorer le réseau de transports afin de réduire les embouteillages et les émissions polluantes dans les centres urbains. Elle nécessite la promotion de la croissance économique dans les régions rurales et celles du Nord pour que les jeunes aient véritablement la possibilité de demeurer dans leurs collectivités. Elle nécessite une croissance ciblée, n'ayant pas d'incidence sur les principales caractéristiques environnementales et les terres agricoles importantes.

L'Ontario apprécie à sa juste valeur l'apport de villes vigoureuses à la prospérité continue de l'Ontario et du Canada, alors que les mégalopoles d'Amérique du Nord se font concurrence pour attirer les investissements internationaux et les emplois.

Nous sommes disposés à nous engager dans le dialogue qui s'amorce sur une nouvelle entente avec les villes, dans la mesure où c'est ce qui convient. Alors que d'aucuns demandent de nouvelles sources de recettes pour les villes, d'autres demandent une plus grande responsabilisation et des réformes à la gestion. Quel que soit le palier de gouvernement, les contribuables doivent avoir l'assurance que leur argent est dépensé judicieusement.

En outre, Monsieur le Président, une nouvelle entente avec les villes exige au préalable une nouvelle entente entre le gouvernement fédéral et l'Ontario pour rétablir l'équilibre entre la perception des recettes et les responsabilités en matière de financement de tous les paliers de gouvernement au Canada.

Nous continuerons à travailler de concert avec les municipalités, guidés par les principes de la stratégie de croissance intelligente, pour faire en sorte que nos collectivités aient l'infrastructure dont elles ont besoin pour soutenir leur apport à la prospérité économique de l'Ontario. Nous accueillons avec plaisir la participation du gouvernement fédéral dans ce partenariat.

Soutien pour l'infrastructure des municipalités de l'Ontario

- **Investissement provincial de 520 millions de dollars en 2002-2003, y compris les transferts fédéraux au titre des initiatives visant l'infrastructure municipale :**
  - **aider les municipalités afin qu'elles puissent faire les investissements nécessaires qui leur permettront de se conformer au nouveau règlement sur la protection de l'eau potable de l'Ontario et apporter d'autres améliorations à leurs réseaux d'eau et à leurs systèmes de traitement des eaux usées;**
  - **améliorer et moderniser les installations sportives, culturelles, récréatives et touristiques;**
  - **améliorer les transports en commun, élargir les services et renouveler les parcs d'autobus municipaux;**
  - **investir, à titre de partenaire, dans des projets d'infrastructure stratégique dans les grands centres urbains, notamment la revitalisation du secteur riverain de Toronto.**

Pendant l'exercice en cours, nous fournirons 520 millions de dollars au titre de l'infrastructure municipale, y compris des investissements dans une eau potable propre et salubre, dans les transports en commun et dans les installations récréo-culturelles communautaires.

Les municipalités de l'Ontario sont comptables devant leurs citoyens et doivent investir judicieusement dans l'entretien et l'amélioration de leur infrastructure. Lorsqu'elles décident d'emprunter des fonds pour soutenir leurs investissements dans l'infrastructure, nous voulons nous assurer que les coûts d'emprunt sont aussi bas que possible. Nous consulterons les municipalités sur la façon dont elles peuvent réduire leurs coûts de financement, notamment par l'émission d'obligations de financement de projets exemptées d'impôt.

Le plan du gouvernement doit permettre aux petites collectivités et aux collectivités éloignées de l'Ontario de tirer parti de la croissance économique dont jouissent les grands centres urbains. C'est pourquoi nous consulterons le secteur privé et les municipalités au sujet des conditions qui sont nécessaires pour soutenir de judicieux investissements d'entreprises. Nous ferons fond sur leur expérience et leurs conseils pour élaborer une loi établissant des zones assorties d'incitatifs fiscaux en Ontario.

Ces zones favoriseraient la croissance économique et permettraient aux jeunes de vivre, de travailler et d'élever une famille dans les collectivités où ils ont grandi et de rendre à celles-ci une partie de ce qu'elles leur ont donné.

Des collectivités vigoureuses ont besoin d'un leadership vigoureux. Nous financerons le Centre des meilleures pratiques municipales de l'Ontario, un partenariat entre le gouvernement de l'Ontario et l'Association of Municipalities of Ontario.

Nouveaux investissements dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario

- **255 millions de dollars, y compris la part de 9 millions de dollars assumée par le gouvernement fédéral, afin d'améliorer le réseau routier dans le Nord, élément crucial du développement économique de cette région.**
- **36 millions de dollars pour des projets de partenariat qui favoriseront le développement d'autres marchés et produits agricoles, la diversité économique en milieu rural et la création d'emplois durables dans les régions rurales de l'Ontario.**

Soutien de nos communautés agricoles

Monsieur le Président, l'agriculture est l'une des principales industries de l'Ontario. Cependant, ce n'est pas qu'une industrie, c'est aussi un mode de vie dans les régions rurales de la province.

L'avenir des exploitations agricoles familiales et la durabilité de notre industrie agroalimentaire représentent des défis qui touchent tous les Ontariens et Ontariennes. Cette industrie doit composer avec une série d'enjeux importants, notamment la mondialisation des marchés, les nouvelles technologies et les préoccupations environnementales.

L'Ontario collabore avec l'industrie par l'entremise d'une table ronde des premiers ministres. En outre, ma collègue Helen Johns, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, représente l'Ontario dans les discussions qui aboutiront à l'élaboration d'un nouveau cadre de politique agricole avec nos homologues des provinces et du gouvernement fédéral. L'Ontario est déterminé à négocier l'entente la meilleure possible pour répondre aux besoins de nos agriculteurs, aujourd'hui comme demain.

Mon collègue Brian Coburn, ministre associé des Affaires rurales, m'a souligné l'importance d'impôts fonciers équitables pour les agriculteurs. J'ai donc le plaisir d'annoncer mon intention d'apporter les modifications que lui et mon adjoint parlementaire, Marcel Beaubien, ont suggérées relativement à la fiscalité foncière des terres agricoles.

Nous continuerons à travailler de concert avec les municipalités, guidés par les principes de la stratégie de croissance intelligente, pour faire en sorte que nos collectivités aient l'infrastructure dont elles ont besoin pour soutenir leur apport à la prospérité économique de l'Ontario. Nous accueillons avec plaisir la participation du gouvernement fédéral dans ce partenariat.

Soutien pour l'infrastructure des municipalités de l'Ontario

- **Investissement provincial de 520 millions de dollars en 2002-2003, y compris les transferts fédéraux au titre des initiatives visant l'infrastructure municipale :**
  - **aider les municipalités afin qu'elles puissent faire les investissements nécessaires qui leur permettront de se conformer au nouveau règlement sur la protection de l'eau potable de l'Ontario et apporter d'autres améliorations à leurs réseaux d'eau et à leurs systèmes de traitement des eaux usées;**
  - **améliorer et moderniser les installations sportives, culturelles, récréatives et touristiques;**
  - **améliorer les transports en commun, élargir les services et renouveler les parcs d'autobus municipaux;**
  - **investir, à titre de partenaire, dans des projets d'infrastructure stratégique dans les grands centres urbains, notamment la revitalisation du secteur riverain de Toronto.**

Pendant l'exercice en cours, nous fournirons 520 millions de dollars au titre de l'infrastructure municipale, y compris des investissements dans une eau potable propre et salubre, dans les transports en commun et dans les installations récréo-culturelles communautaires.

Les municipalités de l'Ontario sont comptables devant leurs citoyens et doivent investir judicieusement dans l'entretien et l'amélioration de leur infrastructure. Lorsqu'elles décident d'emprunter des fonds pour soutenir leurs investissements dans l'infrastructure, nous voulons nous assurer que les coûts d'emprunt sont aussi bas que possible. Nous consulterons les municipalités sur la façon dont elles peuvent réduire leurs coûts de financement, notamment par l'émission d'obligations de financement de projets exemptées d'impôt.

Le plan du gouvernement doit permettre aux petites collectivités et aux collectivités éloignées de l'Ontario de tirer parti de la croissance économique dont jouissent les grands centres urbains. C'est pourquoi nous consulterons le secteur privé et les municipalités au sujet des conditions qui sont nécessaires pour soutenir de judicieux investissements d'entreprises. Nous ferons fond sur leur expérience et leurs conseils pour élaborer une loi établissant des zones assorties d'incitatifs fiscaux en Ontario.

Ces zones favoriseraient la croissance économique et permettraient aux jeunes de vivre, de travailler et d'élever une famille dans les collectivités où ils ont grandi et de rendre à celles-ci une partie de ce qu'elles leur ont donné.

Des collectivités vigoureuses ont besoin d'un leadership vigoureux. Nous financerons le Centre des meilleures pratiques municipales de l'Ontario, un partenariat entre le gouvernement de l'Ontario et l'Association of Municipalities of Ontario.

Nouveaux investissements dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario

- **255 millions de dollars, y compris la part de 9 millions de dollars assumée par le gouvernement fédéral, afin d'améliorer le réseau routier dans le Nord, élément crucial du développement économique de cette région.**
- **36 millions de dollars pour des projets de partenariat qui favoriseront le développement d'autres marchés et produits agricoles, la diversité économique en milieu rural et la création d'emplois durables dans les régions rurales de l'Ontario.**

Soutien de nos communautés agricoles

Monsieur le Président, l'agriculture est l'une des principales industries de l'Ontario. Cependant, ce n'est pas qu'une industrie, c'est aussi un mode de vie dans les régions rurales de la province.

L'avenir des exploitations agricoles familiales et la durabilité de notre industrie agroalimentaire représentent des défis qui touchent tous les Ontariens et Ontariennes. Cette industrie doit composer avec une série d'enjeux importants, notamment la mondialisation des marchés, les nouvelles technologies et les préoccupations environnementales.

L'Ontario collabore avec l'industrie par l'entremise d'une table ronde des premiers ministres. En outre, ma collègue Helen Johns, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, représente l'Ontario dans les discussions qui aboutiront à l'élaboration d'un nouveau cadre de politique agricole avec nos homologues des provinces et du gouvernement fédéral. L'Ontario est déterminé à négocier l'entente la meilleure possible pour répondre aux besoins de nos agriculteurs, aujourd'hui comme demain.

Mon collègue Brian Coburn, ministre associé des Affaires rurales, m'a souligné l'importance d'impôts fonciers équitables pour les agriculteurs. J'ai donc le plaisir d'annoncer mon intention d'apporter les modifications que lui et mon adjoint parlementaire, Marcel Beaubien, ont suggérées relativement à la fiscalité foncière des terres agricoles.

Il me tarde de recevoir le rapport final de M. Beaubien sur le processus d'évaluation foncière dans les semaines à venir dans le but d'améliorer l'équité de l'impôt foncier dans d'autres secteurs de la province.

Des impôts fonciers plus justes pour les agriculteurs

- **À compter de 2003, les municipalités pourraient établir un taux d'imposition visant la catégorie des biens agricoles inférieur à 25 pour 100 du taux d'imposition applicable aux biens résidentiels. Les municipalités et les agriculteurs croient que cette réforme permettrait de mieux reconnaître l'apport que font les biens-fonds agricoles à leurs collectivités.**
- **Toujours à compter de 2003, les terres agricoles appartenant au gouvernement et qui sont louées à des agriculteurs pourraient être incluses dans la catégorie d'imposition des biens agricoles, ce qui permettrait de traiter les membres de la communauté agricole de façon uniforme.**

■ CONCLUSION

Monsieur le Président, les déficits minent notre croissance future et la confiance du secteur public et du secteur privé.

C'est pourquoi je dépose le quatrième budget équilibré de suite et m'engage à présenter un budget équilibré en 2003-2004.

Lorsque nous envisageons l'avenir, il est évident que l'Ontario continue d'être le moteur de la prospérité au Canada. Presque tous les indicateurs se redressent.

Par conséquent, selon les prévisionnistes du secteur privé, la croissance économique réelle dépassera 3 pour 100 cette année et 4 pour 100 l'an prochain. Comme ce fut la cas pendant la période de 1996 à 2000, l'économie dynamique de l'Ontario connaîtra une fois de plus une croissance supérieure à celle des pays du G-7 au cours des deux prochaines années.

Indicateurs économiques positifs

- **Il s'est créé 70 000 emplois depuis septembre dernier. Le taux de croissance de l'emploi devrait se situer entre 1,5 et 2 pour 100 cette année, et entre 2,5 et 3,0 pour 100 en 2003.**

- **Une croissance supérieure de l'emploi a favorisé une hausse des dépenses de consommation. Les ventes au détail en Ontario ont augmenté de 5 pour 100 jusqu'ici cette année et les ventes des grands magasins sont de 8,1 pour 100 supérieures à ce qu'elles étaient à la même période l'an dernier.**
- **L'Ontario est le chef de file en Amérique du Nord au chapitre de la création d'emplois dans le secteur de la fabrication, qui a connu un gain de 24 000 emplois nets dans la province depuis septembre, alors qu'aux États-Unis, ce secteur a perdu 649 000 emplois.**
- **Les mises en chantier de logements en Ontario devraient atteindre 80 000 en 2002, le niveau le plus élevé en 13 ans. Jusqu'ici cette année, les ventes de logements dans la province dépassent de 29,7 pour 100 celles de l'an dernier.**

Les difficultés que nous avons surmontées au cours de l'année écoulée auraient pu être pires, Monsieur le Président, si ce n'eût été la croissance qu'ont connue les emplois et la prospérité grâce à notre plan et les incitatifs que nous avons fournis aux consommateurs et aux investisseurs par nos réductions d'impôt.

Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui croient qu'on ne peut influer sur les forces économiques de la planète qui ont des retombées en Ontario.

Le plan que nous avons conçu en 1995 a sans contredit aidé l'Ontario à faire face à la tempête économique. Rappelons-nous ce qui s'est passé lors de la récession du début des années 1990.

L'Ontario a été le premier et le plus durement touché, et il a été le dernier à s'en sortir, avec un déficit de 11 milliards de dollars.

Malgré le ralentissement que notre économie a connu, Monsieur le Président, nos citoyens bénéficient de réductions d'impôt s'établissant à 11 milliards de dollars par année; notre gestion financière prudente nous a permis de maintenir l'équilibre budgétaire et nous orientons nos ressources vers les priorités des Ontariennes et des Ontariens : la santé, l'éducation et un environnement propre et sain.

Notre gouvernement a tenu promesse et a mis en place les éléments essentiels à la croissance et à la prospérité.

Le talent, la créativité, le courage et le dur labeur des Ontariennes et des Ontariens feront le reste.

Merci, Monsieur le Président.

Il me tarde de recevoir le rapport final de M. Beaubien sur le processus d'évaluation foncière dans les semaines à venir dans le but d'améliorer l'équité de l'impôt foncier dans d'autres secteurs de la province.

Des impôts fonciers plus justes pour les agriculteurs

- À compter de 2003, les municipalités pourraient établir un taux d'imposition visant la catégorie des biens agricoles inférieur à 25 pour 100 du taux d'imposition applicable aux biens résidentiels. Les municipalités et les agriculteurs croient que cette réforme permettrait de mieux reconnaître l'apport que font les biens-fonds agricoles à leurs collectivités.
- Toujours à compter de 2003, les terres agricoles appartenant au gouvernement et qui sont louées à des agriculteurs pourraient être incluses dans la catégorie d'imposition des biens agricoles, ce qui permettrait de traiter les membres de la communauté agricole de façon uniforme.

■ CONCLUSION

Monsieur le Président, les déficits minent notre croissance future et la confiance du secteur public et du secteur privé.

C'est pourquoi je dépose le quatrième budget équilibré de suite et m'engage à présenter un budget équilibré en 2003-2004.

Lorsque nous envisageons l'avenir, il est évident que l'Ontario continue d'être le moteur de la prospérité au Canada. Presque tous les indicateurs se redressent.

Par conséquent, selon les prévisionnistes du secteur privé, la croissance économique réelle dépassera 3 pour 100 cette année et 4 pour 100 l'an prochain. Comme ce fut la cas pendant la période de 1996 à 2000, l'économie dynamique de l'Ontario connaîtra une fois de plus une croissance supérieure à celle des pays du G-7 au cours des deux prochaines années.

Indicateurs économiques positifs

- Il s'est créé 70 000 emplois depuis septembre dernier. Le taux de croissance de l'emploi devrait se situer entre 1,5 et 2 pour 100 cette année, et entre 2,5 et 3,0 pour 100 en 2003.

- **Une croissance supérieure de l'emploi a favorisé une hausse des dépenses de consommation. Les ventes au détail en Ontario ont augmenté de 5 pour 100 jusqu'ici cette année et les ventes des grands magasins sont de 8,1 pour 100 supérieures à ce qu'elles étaient à la même période l'an dernier.**

- **L'Ontario est le chef de file en Amérique du Nord au chapitre de la création d'emplois dans le secteur de la fabrication, qui a connu un gain de 24 000 emplois nets dans la province depuis septembre, alors qu'aux États-Unis, ce secteur a perdu 649 000 emplois.**

- **Les mises en chantier de logements en Ontario devraient atteindre 80 000 en 2002, le niveau le plus élevé en 13 ans. Jusqu'ici cette année, les ventes de logements dans la province dépassent de 29,7 pour 100 celles de l'an dernier.**

Les difficultés que nous avons surmontées au cours de l'année écoulée auraient pu être pires, Monsieur le Président, si ce n'eût été la croissance qu'ont connue les emplois et la prospérité grâce à notre plan et les incitatifs que nous avons fournis aux consommateurs et aux investisseurs par nos réductions d'impôt.

Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui croient qu'on ne peut influer sur les forces économiques de la planète qui ont des retombées en Ontario.

Le plan que nous avons conçu en 1995 a sans contredit aidé l'Ontario à faire face à la tempête économique. Rappelons-nous ce qui s'est passé lors de la récession du début des années 1990.

L'Ontario a été le premier et le plus durement touché, et il a été le dernier à s'en sortir, avec un déficit de 11 milliards de dollars.

Malgré le ralentissement que notre économie a connu, Monsieur le Président, nos citoyens bénéficient de réductions d'impôt s'établissant à 11 milliards de dollars par année; notre gestion financière prudente nous a permis de maintenir l'équilibre budgétaire et nous orientons nos ressources vers les priorités des Ontariennes et des Ontariens : la santé, l'éducation et un environnement propre et sain.

Notre gouvernement a tenu promesse et a mis en place les éléments essentiels à la croissance et à la prospérité.

Le talent, la créativité, le courage et le dur labeur des Ontariennes et des Ontariens feront le reste.

Merci, Monsieur le Président.